



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

RAPPORT BIENNAL

2 0 2 2 - 2 0 2 3



Organisation mondiale de la Santé
Algérie

TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS

INTRODUCTION

1.CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE 04

2.CADRE GENERAL ET ORIENTATIONS DE L'OMS 08

3. ETAT DE LA MISE EN OEUVRE 12

3.1 RENFORCER LE SYSTEME NATIONAL DE SANTE POUR UNE
COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE 17

3.2 PLUS D'EFFICACITE DANS LA GOUVERNANCE EN SANTE 31

3.3 RENFORCER LE LEADERSHIP, LA GOUVERNANCE ET LA
COMMUNICATION 34

3.4 DEVELOPPER LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS ET
DE LA TRANSPARENCE 42

**4.ECHANGE D'EXPERIENCE AVEC LES PAYS DE LA
REGIONS AFRICAINE DE L'OMS 47**

**5.PREPARER ET RIPOSTER EFFICACEMENT LORS D'UNE
URGENTES SANITAIRES /AIDE HUMANITAIRE 50**

**6.LA SANTE DANS LES CAMPS DES REFUGIES A TINDOUF :
UNE PRIORITES DU BUREAU OMS 56**

7.DEFIS, LEÇONS APPRISES ET PERSPECTIVES 59

CONCLUSION 63

LISTE DES ABREVIATIONS

ANS	Agence Nationale du Sang
CIM11	11eme Classification Internationale des Maladies
CISA	Centre Intermédiaire de Soins en Addictologie
CNESE	Conseil National Economique Social et Environnemental
CNPMV	Centre National de Pharmacovigilance et Matériovigilance
CNT	Centre National de Toxicologie
COVID-19	Coronavirus disease 2019
CSU	Couverture Sanitaire Universelle
DGPPS	Direction Générale de la Prévention et de la Promotion de la Santé
DGSS	Direction Générale des Services de Santé
DSP	Direction de la Santé et de la Population
EH	Etablissement Hospitalier
EHS	Etablissement Hospitalier Spécialisé
EHU	Etablissement Hospitalier Universitaire
EPH	Etablissement Public Hospitalier
EPSP	Etablissement Public de Soins de Proximité
PGT 13	Treizième Programme General de Travail de l'OMS
INFPF	Institut National Pédagogique de Formation Paramédicale
INSP	Institut National de Santé Publique
IPA	Institut Pasteur d'Algérie
MAE	Ministère des Affaires Etrangères
MNT	Maladies Non Transmissibles
MOOC	Massive Open Online Course
MS	Ministère de la Santé
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONS	Office National des Statistiques
ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/Sida
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCH	Pharmacie Centrale des Hôpitaux
PNS	Plan National Stratégique
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSEAH	Prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels
RSI	Règlement Sanitaire International
SIMR	Surveillance Intégrée de la Maladie et de la Riposte
SRMNIA	Santé de la Reproduction / Santé maternelle, néonatale, infantile et de l'adolescent
UCTMR	Unité de Contrôle de la Tuberculose et des Maladies Respiratoires
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

AVANT PROPOS



C'est avec un immense honneur que je présente le Rapport Annuel de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), en Algérie, qui résume nos réalisations au cours du Biennium 2022-2023. Ce rapport, fruit de notre engagement commun en tant qu'équipe du Bureau Algérie envers la santé publique, met en lumière nos succès, les obstacles surmontés et les enseignements tirés au cours de ces deux dernières années. Il vise également à formuler des recommandations pour alimenter la mise en œuvre du nouveau plan de travail 2024-2025.

Au cours de ce biennium 2022-2023, nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement Algérien pour contribuer aux immenses efforts du pays pour garantir à chaque individu un accès à des services de santé de haute qualité, une protection contre les conséquences des urgences sanitaires et une qualité de vie en santé/bien-être. Nos efforts ont été concentrés sur les actions structurantes visant à accompagner le pays dans la réalisation de 3 résultats du 13e Programme Général de Travail : « la couverture sanitaire universelle », « les urgences sanitaires » et « le bien-être de la population ».

L'adhésion continue des différents départements du ministère de la Santé et d'autres secteurs aux initiatives de l'OMS a créé un environnement propice à la fois à l'élaboration de programmes et à la mise en œuvre d'actions stratégiques visant l'amélioration des résultats en matière de santé en Algérie.

Cet esprit de coopération et cette vision partagée ont été essentiels à la progression de nos objectifs collectifs en matière de santé. Grâce à ces efforts de collaboration, nous accompagnons la relève non seulement des défis sanitaires actuels, mais également la pose des bases d'un système de santé résilient. Les résultats positifs que nous avons réalisés conjointement démontrent l'efficacité de notre collaboration et renforcent notre détermination à améliorer la santé de la population algérienne, tout en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Grâce à son professionnalisme, à son engagement, à sa flexibilité et à sa collaboration avec les autres niveaux de l'OMS, notre équipe a été en mesure d'apporter ses contributions dans divers domaines tels que la gestion des risques sanitaires, l'étude des déterminants de la santé la promotion de la santé environnementale, l'assurance de la qualité des produits de santé et le renforcement des systèmes d'information sanitaire.

De plus, l'OMS a joué un rôle essentiel en fournissant des directives pour les programmes de santé maternelle, néonatale et infantile.

Des stratégies nationales ont été élaborées ou mises à jour dans divers domaines, des compétences ont été renforcées et plusieurs outils de prévention et de prise en charge de la santé de la population algérienne ont été développés. Aussi, des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer ont été menées à grande échelle, accompagnées d'initiatives novatrices visant à promouvoir la santé à toutes les étapes de la vie.

Les leçons apprises de la mise en œuvre du budget Programme 2022-2023 sont inscrites dans l'agenda de l'OMS et prises en compte dans les prochains exercices biennaux, ce qui nous permettra d'œuvrer auprès des autorités sanitaires nationales au renforcement de la résilience du système de santé.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous les professionnels de la santé et à tous les intervenants des autres secteurs qui ont contribué à la mise en œuvre du budget programme 2022-2023. Leurs efforts inlassables et leur dévouement sont essentiels à la promotion de la santé et au bien-être de la population algérienne.



Dr NOUHOU Hamadou
Représentant ai Bureau OMS Algérie

INTRODUCTION

Le Bureau de la Représentation de l'OMS en Algérie a été pleinement engagé dans la mise en œuvre du Plan de Travail biennal OMS-Algérie 2022-2023 issu des priorités du Gouvernement algérien et de celles de l'OMS à travers son 13ème Programme Général de Travail (2019-2025).

Ce Plan de Travail biennal s'inscrit dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030 et est basé sur l'atteinte des cibles du « Triple milliard » à savoir : i) l'instauration de la couverture sanitaire universelle avec pour cible un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle, ii) l'intervention dans les situations d'urgence sanitaire avec pour cible un milliard de personnes supplémentaires mieux protégées face aux situations d'urgence, iii) la promotion de la santé des populations avec pour cible un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un meilleur état de santé et de plus de bien-être.

Le présent rapport vient traduire la responsabilité du Bureau de la Représentation de l'OMS en Algérie qui est de rendre compte de la façon avec laquelle il contribue à la réalisation de ces objectifs en référence au Programme de Transformation du Secrétariat de l'OMS dans la Région Africaine dont l'un des axes prioritaires est la promotion de valeurs axées sur l'atteinte des résultats.

A cet effet, le présent rapport vient rapporter d'une part les progrès réalisés durant les deux dernières années couvertes par le Plan de Travail biennal OMS-Algérie 2022-2023 qui correspond avec la première année post-Covid et d'autre part la façon avec laquelle l'OMS veut se rendre plus efficace et plus efficiente ses actions pour mieux soutenir le pays.

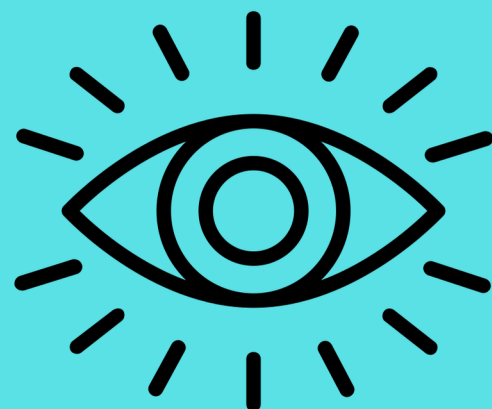
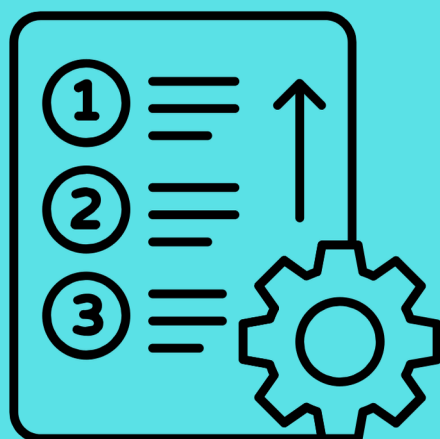
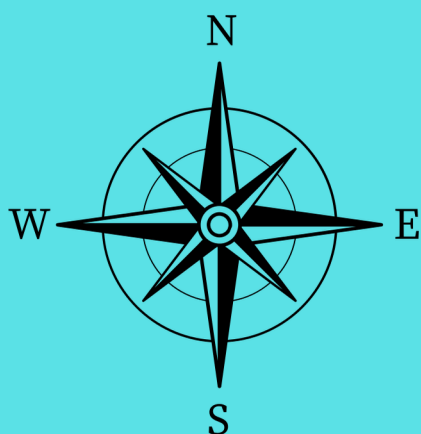
Ainsi, le présent rapport présente :

Dans sa première partie, la situation du contexte de mise en œuvre, le rappel des priorités du Plan de travail biennal et l'état des orientations établies par le Bureau de la Représentation de l'OMS en Algérie.

Dans sa deuxième met l'accent sur l'analyse de l'état de la mise en œuvre du Biennium 2022-2023. cette partie est articulée autour de quatre domaines correspondant aux trois cibles prioritaires du Triple milliard d'une part et d'autre part aux fonctions de leadership de l'OMS pour accroître l'efficacité et l'efficacité de son soutien apporté au pays dans la mise en œuvre du plan de travail 2022-2023.

Dans cette deuxième partie, le présent rapport ne s'est pas limité à seulement décrire les activités inscrites dans le Biennium 2022-2023 mais il s'est attaché, pour chacune d'entre elles, à en situer le contexte, souligner l'effort de mobilisation, présenté les résultats et tirer les leçons pour alimenter le prochain biennium.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE



REPERES DEMOGRAPHIQUES



SOURCE : MINISTÈRE DE LA SANTÉ - DIRECTION DE LA POPULATION

REPERES SANITAIRES

Maladies non transmissibles : une charge de morbidité et de mortalité de plus en plus lourde sur le système national de santé



Charge de morbidité

20% de la population âgée de 15ans et plus est atteinte d'au moins 01 MNT



Charge de mortalité

60,8% de la mortalité globale est due à une MNT



HTA Prévalence

23,6% : augmentation significative avec l'âge : 8,5% chez les 18-29 ans à 62% chez les 60-69 ans



Diabète Prévalence

9% : augmentation significative avec l'âge : 4% chez les 18 -29 ans à 25.7% chez les 60-69 ans



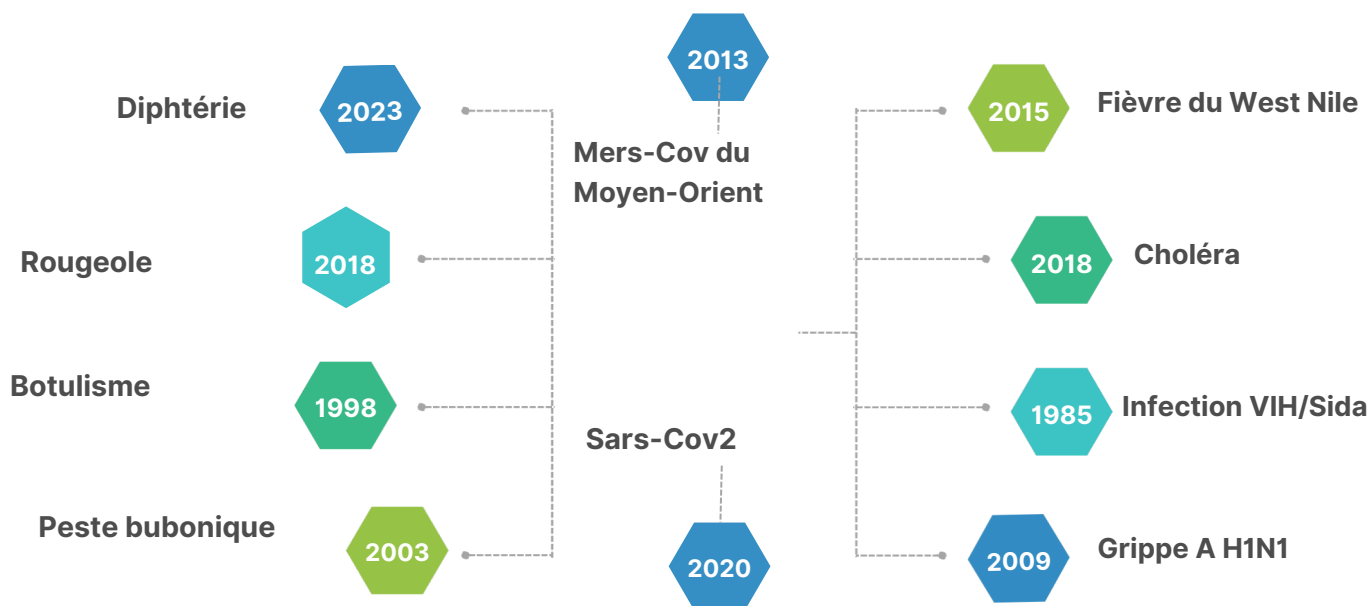
Cancers Incidence

91,3 /100 000 habitants /2000
126,1 /100 000 habitants /2019








SOURCES : Ministère de la Santé DGPPS

Maladies transmissibles réémergentes

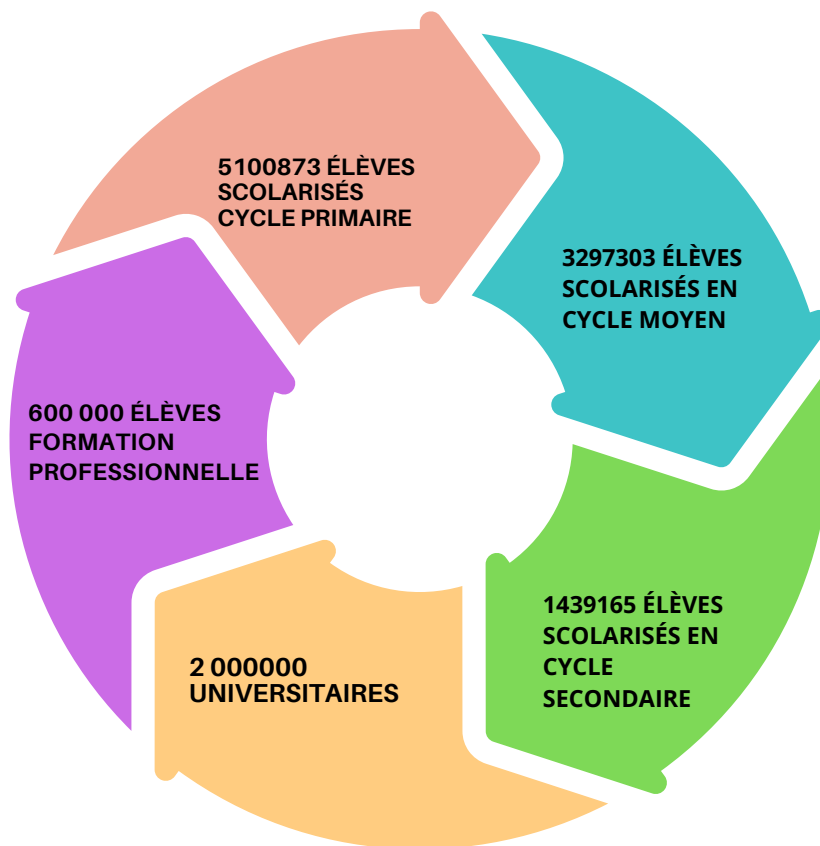


DES PROGRÈS INDISPUTABLES DANS L'ÉLIMINATION DE CERTAINES MALADIES TRANSMISSIBLES

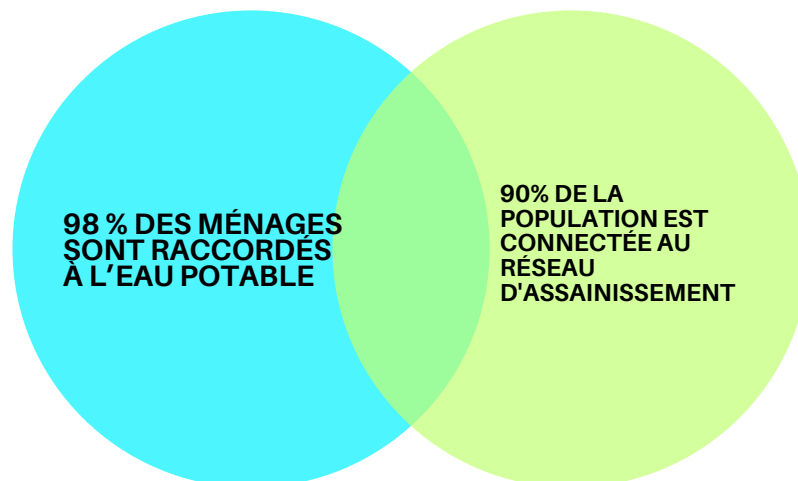
- 01**  **Poliomyélite**
Certifiée exempte 2016
- 02**  **Tétanos maternel et néonatal**
Certifiée exempte 2018
- 03**  **Paludisme**
Certifiée exempte 2019
- 04**  **Trachome**
processus en cours, avec l'appui de l'OMS, du dossier pays pour la certification de l'élimination du trachome en tant que problème de santé publique
- 05**  **Schistosomiase**
Élaboration en cours, avec l'appui de l'OMS, du dossier pays pour la certification de l'élimination de la schistosomiase en tant que problème de santé publique.

SOURCES : Ministère de la Santé DGPPS

REPAIRES SOCIAUX : EDUCATION EAUX ET ASSAINISSEMENT

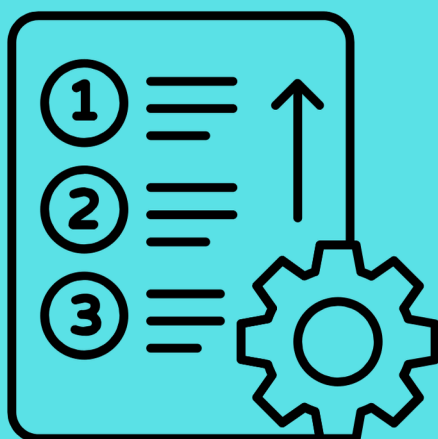
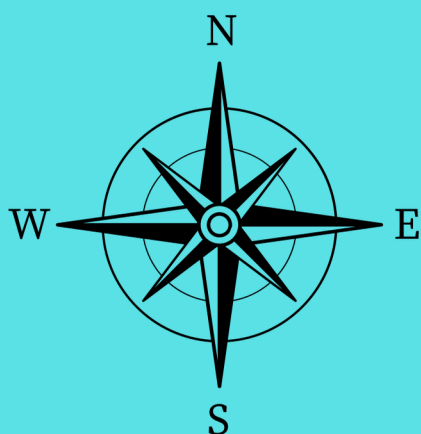


SOURCES : Ministère de la Santé DGPPS



SOURCES : MICS-2018-2019

2. CADRE GENERAL ET ORIENTATIONS DE L'OMS



Cadre général

La Stratégie de Coopération Algérie-OMS 2016-2020 étendue à 2023 (CCS) est fondée sur une volonté commune de mettre en œuvre un partenariat inscrit dans le cadre du treizième Programme Général de Travail de l'OMS 2019-2023 étendu à 2025 qui vise à « Promouvoir la santé, préserver la sécurité mondiale, servir les populations vulnérables » et qui a été approuvé par la Soixante et Onzième session de l'Assemblée Mondiale de la Santé en 2018 par la résolution WHA71.1.

La CCS étendue, est alignée sur le programme d'action du Gouvernement qui confère le rang de priorité à l'amélioration de l'accès aux soins et à la modernisation du secteur public, et le cadre de Développement Durable des Nations Unies en Algérie pour accélérer la réalisation des ODDs notamment l'ODD3. le Budget sur qui confère le rang de priorité à l'amélioration de l'accès aux soins et à la modernisation du secteur public et qui, à travers le Plan d'action au bénéfice du Malade (PAM), centre l'offre de soins sur les patients afin de satisfaire leurs besoins de santé et leur redonner confiance dans leur système de santé.

Cette coopération ambitieuse est articulée au niveau opérationnel autour de 04 piliers axés sur les résultats et déclinés en 11 domaines avec 160 activités inscrites pour le biennium 2022- 2023 qui soutiennent la mise en œuvre actions stratégiques de santé publique dont le Plan d'action au bénéfice du Malade (PAM) centré Santé, sur les patients afin de satisfaire leurs besoins de santé et leur redonner confiance dans leur système de santé.

- le Budget Programme 2022-2023 a été impacté par la crise de la pandémie de la COVID-19 qui a vu l'année 2022 consacré ses efforts dans la réponse à cette pandémie et l'année 2023 être la première année post COVID-19.

- Enfin le BP 2022-2023 est marquée par une volonté commune de passer de la logique des moyens à la logique des résultats afin de maximiser l'impact des actions de cette coopération sur la santé de la population et d'accroître la responsabilisation et la redevabilité.

Priorités

Des priorités qui visent à contribuer à l'atteinte des résultats du triple milliard du treizième Programme Général de Travail de l'OMS 2019-2023 étendu à 2025 dès lors que chacune les 03 cibles du « Triple milliard » constituent les 03 principaux piliers du programme de coopération. • Des priorités axées sur l'atteinte des cibles fixées dans l'agenda des ODD à l'horizon 2030 notamment l'ODD3 « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge » pour lesquelles l'Algérie a officiellement déclaré « qu'elle était pleinement engagée dans leur réalisation et qu'elle apportera toute sa contribution à la mise en œuvre et au succès de cette nouvelle approche »

Des priorités alignées sur les priorités nationales de nature à répondre aux multiples défis et menaces sanitaires en rapport avec les conséquences des transitions multiples que traverse l'Algérie dont l'impact est lourd et durable sur le système national de santé.

Orientations de l'OMS

La mise en œuvre du BP 2022-2023 a été soutenue par deux stratégies qui ont distillé un changement pour inspirer l'équipe du Bureau en bousculant les habitudes antérieures pour insuffler l'esprit d'équipe.

Renforcer les systèmes et les processus essentiels pour optimiser la performance de l'Organisation.

L'année 2022 a été l'année de la mise en œuvre de la revue fonctionnelle 2022 a été l'année de la mise en œuvre de la Revue Fonctionnelle pour optimiser la performance du Bureau OMS Algérie. Cette restructuration du bureau, vise à doter le Bureau des effectifs adaptés au contexte et défis du pays, hautement compétents motivés, très performants et à la pointe du progrès, bénéficiant des moyens nécessaires pour répondre aux besoins du pays en matière de santé.

Pour répondre à ce défi, le Bureau s'était fixé comme objectif de définir une vision collective du Bureau, bâtir une équipe outillée pour porter cette vision et construire/adopter des outils de suivi des performances individuelles et collectives pour mesurer et célébrer les résultats.

Le Représentant de l'OMS (WR) est responsable de la gestion des ressources au sein du bureau pays de l'OMS, à travers une gestion stratégique, efficiente, efficace et transparente, y compris la gestion des fonds ; et des ressources humaines dans le respect des normes éthiques et professionnelles les plus élevées, cohérentes avec les valeurs et les principes de fonctionnement de l'Organisation.

Plusieurs initiatives ont été mise en œuvre dans le Bureau de la Représentation de l'OMS en Algérie, telles que l'analyse des performances du Bureau, afin d'identifier les points fort et les domaines à améliorer, ainsi que l'organisation des retraites du personnel pour une meilleure réorganisation du travail au sein de l'équipe. Des consultations régulières entre le WR et le personnel du Bureau ont également été organisées, ce qui a permis au Bureau de l'OMS d'atteindre un taux de mise en œuvre technique du plan de travail 2022-2023 de 87% et un taux de mise en œuvre financière de 99%.

L'OMS s'investi également dans le renforcement de capacités des professionnels de la santé et des autres secteurs impliqués dans les programmes de santé publique. Le Bureau a adopté une nouvelle stratégie axée sur la délégation d'autorité et le renforcement du travail en équipe. Cette approche a offert à l'équipe du Bureau une plus grande flexibilité pour innover et accompagner les régions sanitaires dans la mise en œuvre du suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD3), du Budget Programme et de la Politique de Santé Intégrée (HiAP).



3. ETAT DE LA MISE EN OEUVRE PDT 2022-2023



Sur un total de 160 activités inscrites dans le cadre du programme de travail 2022-2023, 144 activités soit 90% ont été inscrites au titre de l'année 2023. Ce taux illustre la volonté commune du Bureau de l'OMS et du ministère de la Santé de s'attacher, durant cette première année post COVID-19, à relever ensemble le défi visant à renforcer les résultats escomptés et corriger les gaps de l'impact de la pandémie COVID-19 sur le système de santé en Algérie.

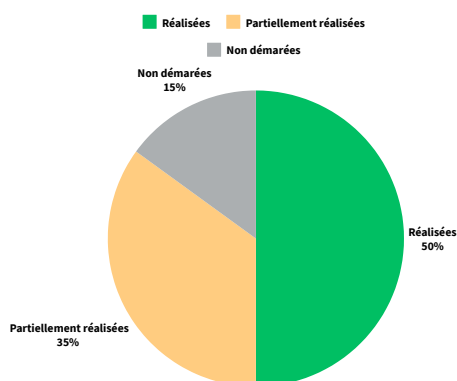
	Nombre d'activités inscrites en 2023	Nombre d'activités réalisées	Nombre d'activités en cours	Nombre d'activités reprogrammées en 2024-2025	Nombre d'activités annulées
PILIER 1	59	30	9	21	0
PILIER 2	58	29	1	19	9
PILIER 3	15	5	1	8	0
PILIER 4	12	6	1	5	0
TOTAL	144	70	12	53	9

Tableau 14 : Etat de la réalisation des activités inscrites en 2023

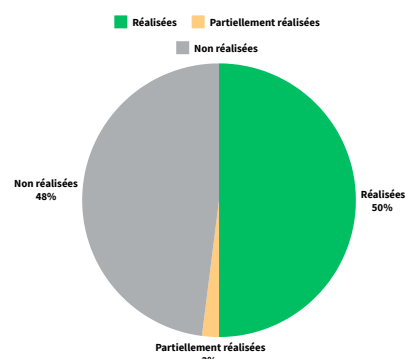
Source : Bureau OMS

Par ailleurs, le taux réalisation des activités inscrites pour l'année 2023 par rapport à chacun des 4 piliers du Programme de Travail 2022-2023 est illustré dans les figures suivantes :

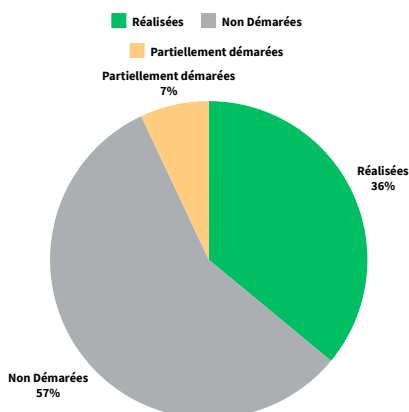
PILLIER 1



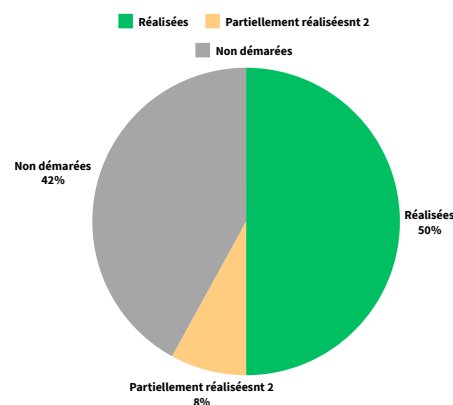
PILLIER 2



PILLIER 3



PILLIER 4



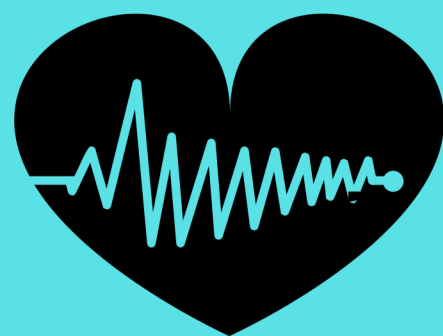
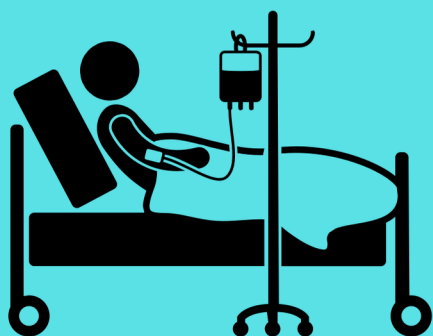
Le programme de travail 2022-2023 a reposé sur différents domaines d'appui de nature à répondre au mieux aux besoins exprimés par le pays et traduire ainsi la contribution du pays dans l'atteinte des résultats et des acquis du 13e PGT de l'OMS en rapport avec la couverture sanitaire universelle, l'intervention dans les situations d'urgence sanitaire, la promotion de la santé et du bien-être des populations ainsi que l'efficacité et l'efficacéité du soutien de l'OMS au pays. Ainsi, les domaines d'appui ont principalement porté sur :

- Le renforcement du plaidoyer et l'élaboration de documents stratégiques ;
- La production de l'information stratégique à travers notamment la réalisation d'enquêtes ;
- L'élaboration d'outils et de directives techniques ;
- Le renforcement des capacités techniques des personnels de santé ;
- L'appui en équipements informatiques ;
- La valorisation des bonnes pratiques.





3.1 RENFORCER LE SYSTEME NATIONAL DE SANTE POUR UNE COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE



L'amélioration de l'accès à des services de santé essentiels de qualité est un impératif en vue de la couverture santé universelle. Durant le biennium 2022-2023, l'OMS et ses partenaires ont mis l'accent sur les contributions et réalisations visant à renforcer le système de santé en touchant plusieurs domaines à savoir : l'offre de soins, l'accès aux services de santé essentiels, les produits de santé de qualité mais aussi la gouvernance, les ressources humaines et financières pour la santé.

LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES

L'appui technique de l'OMS a porté sur les principaux défis de l'Algérie en matière d'élimination de certaines maladies transmissibles, ceci dans le cadre de la réalisation de l'ODD3 d'ici à 2030

Vers l'élimination des hépatites virales B et C d'ici 2030

L'OMS s'inscrit dans l'objectif mondial et celui de l'Algérie de relever le défi de l'élimination des hépatites virales d'ici 2030. Algérie demeure un pays à moyenne endémicité pour l'hépatite virale B et C. Depuis février 2022, une large consultation inclusive et multisectorielle a réuni tous les acteurs de la riposte de lutte contre les hépatites autour d'une analyse de situation consensuelle et une approche de riposte bien élaborée dans un cadre stratégique national de lutte contre les hépatites. En juin 2023, le Plan National Stratégique d'élimination des hépatites virales 2023-2026 a été restitué et adopté lors du séminaire-atelier de restitution et de validation qui a réuni des experts de l'OMS aux trois niveaux de l'Organisation et plus de 35 représentants des différents acteurs de la riposte (départements ministériels impliqués, directions centrales et organismes sous tutelle du ministère de la santé, société civile, personnes ressources impliquées dans la surveillance, la prévention et la prise en charge des hépatites virales).

Ce séminaire-atelier a permis d'adopter, de façon consensuelle, ce plan national stratégique qui partage la vision de l'OMS selon laquelle il ne doit plus y avoir de transmission du virus de l'hépatite B et C et que toute personne atteinte d'hépatite virale doit avoir accès à des services de qualité, sûrs et efficaces de prévention, de soins et de traitement pour contribuer à l'élimination de l'hépatite virale en tant que problème de santé publique.

La lutte contre les hépatites a été renforcée durant ce biennium 2022-2023 par l'élaboration du guide national de diagnostic biologique des hépatites virales, conformément aux recommandations nationales et à celles de l'OMS. Ce guide a été discuté et élaboré par 43 professionnels de la santé des laboratoires des secteurs public et privé impliqués dans le diagnostic des hépatites virales A, B, C, D et E il permettra d'instaurer le dispositif d'évaluation externe de la qualité au laboratoire.

Renforcer la lutte contre la tuberculose

La tuberculose est un problème majeur de santé publique dans le monde et en Algérie. Selon la stratégie mondiale de l'OMS, il est possible de mettre fin à la tuberculose d'ici 2035. A ce titre, l'Algérie s'est engagée dans l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) 2030.

Avec l'appui de l'OMS le Ministère de la Santé ont entrepris en 2023, de procéder à l'évaluation du plan stratégique national de lutte contre la tuberculose 2019-2023, de nature à procéder au réajustements nécessaires du nouveau plan 2024-2028 dans l'objectif de i) baisser l'incidence de la tuberculose maladie, ii) d'améliorer la performance de la surveillance de la maladie d'une part et la détection et la prise en charge de l'infection tuberculeuse latente d'autre part.

cette évaluation a été réalisée par les membres du comité national de lutte contre la tuberculose (pneumo-phtisiologues, épidémiologies, microbiologistes, pédiatres). Cette évaluation a été suivi de quatre (04) missions de supervision formative pour le personnel impliqué dans la lutte antituberculeuse.

Ces supervisions ont été réalisées par les membres du comité national de lutte contre la tuberculose dans le but de redynamiser les activités de terrain au niveau des UCTMR (Unité de Contrôle de la Tuberculose et des Maladies Respiratoires) des wilayas à faible performance dans la surveillance de la maladie. Elles ont concerné les structures des wilayas de Mostaganem, d'Oum El Bouaghi, Tebessa et Médéa. Elles ont permis d'évaluer le déficit en ressources humaines et matériels, de compléter les connaissances des personnels et de formuler les recommandations pour le bon fonctionnement de ces structures.

Préserver l'Algérie exempte du paludisme

En 2019, l'Algérie a été certifiée libre de paludisme, c'est une avancée pour le pays. Il n'en demeure pas moins que la prévention de la réintroduction du paludisme, en tant qu'exigence de la phase post-certification, continue de constituer un motif de vigilance dans le renforcement des interventions de surveillance et Des cas de paludisme importés notifiés par le laboratoire de référence au niveau de l'Institut National de Santé Publique (INSP).

C'est dans ce contexte qu'a été organisé, du 9 au 11 mai 2023, avec l'appui du Bureau OMS, un séminaire- atelier qui a permis d'élaborer, avec la participation de l'équipe de la mission technique d'appui de l'OMS, le rapport sur l'évaluation de la mise en œuvre du plan national de prévention de la réintroduction du paludisme 2019-2022 ainsi que le draft du nouveau plan national de prévention de la réintroduction du paludisme 2023-2028.



Optimiser la riposte nationale contre le VIH/Sida

L'actualisation régulière de directives techniques nationales en matière de diagnostic et de prise en charge de l'infection VIH a constitué une option stratégique dans la démarche commune visant à assurer une offre de soins globale de qualité basée sur des consensus nationaux en conformité avec les recommandations internationales de l'OMS et de l'ONUSIDA. C'est dans ce cadre que le Bureau OMS a renouvelé son appui qui a porté sur :

- L'impression, en 2023, du Guide prise en charge thérapeutique de l'infection à VIH dont l'actualisation a principalement porté sur les nouvelles recommandations de l'OMS visant notamment l'introduction du Dolutégravir ;
- La mise à jour du guide de diagnostic biologique de l'infection à VIH basé sur des algorithmes à appliquer selon les différentes situations en rapport avec le dépistage et le diagnostic, la sécurité transfusionnelle et la surveillance épidémiologique.

Lutte contre les Maladies Tropicales Négligées

En Algérie au regard de la situation épidémiologique de la schistosomiase en Algérie et de la projection de l'OMS qui a inscrit l'Algérie parmi les pays en mesure d'interrompre la transmission de la schistosomiase d'ici 2025, l'appui technique du Bureau OMS a porté sur la réalisation en 2023, de l'enquête de vérification de l'élimination de la schistosomiase et l'élaboration du plan national stratégique multisectoriel d'interruption de la transmission de la schistosomiase 2023-2025. L'objectif du plan est d'assurer l'interruption de la transmission de la schistosomiase et de lutter contre la schistosomiase d'importation.

Ainsi, l'Atelier de travail du 16 mai 2023 qui a regroupé les membres de la mission d'appui technique de l'OMS, composée de 4 experts internationaux de l'OMS issus du Global Malaria Programme du Siège, du Bureau Régional AFRO et du MCAT du Sénégal et de Côte d'Ivoire avec les experts algériens, a permis de i) valider le plan national stratégique multisectoriel d'interruption de la transmission de la schistosomiase en Algérie 2023-2025, ii) présenter les résultats préliminaires de l'enquête de vérification de l'élimination de la transmission de la schistosomiase réalisée au cours du mois de mars 2023 au niveau du foyer de Iherir à Djanet et Tamadjert à Illizi, et iii) identifier les étapes suivantes du processus de certification de l'élimination de la schistosomiase en Algérie.

Au regard de la situation épidémiologique de la leishmaniose cutanée en Algérie qui demeure un problème de santé publique avec une moyenne de 10 000 cas par an et en référence des engagements internationaux de l'Algérie vis-à-vis du programme de lutte contre les maladies tropicales négligées de l'OMS, le Bureau de l'OMS a apporté un plein soutien à la demande du Ministère de la Santé pour élaborer le plan national stratégique de prévention et de lutte multisectoriel intégré contre la leishmaniose 2023-2027.

Cet appui, avec notamment le déploiement de six (06) experts internationaux, a permis, en 2022, de réaliser une analyse de situation et d'arrêter les orientations stratégiques de ce plan national stratégique.

En 2023, cet appui s'est traduit par l'organisation, les 17 et 18 mai 2023, d'un séminaire-atelier dont les travaux se sont déroulés selon mode participatif et interactif avec les 44 participants (représentants des différents secteurs impliqués, personnes ressources des différentes disciplines concernées, experts et représentants de l'OMS) et ont permis de valider le plan national stratégique de prévention et de lutte multisectoriel intégré contre la leishmaniose 2023-2027

En tant que pays éligible à la certification de l'élimination du trachome en tant que problème de santé publique, l'Algérie, avec l'appui du Bureau OMS, a engagé la procédure de validation requise. Elle s'est traduite, en 2022, par la réalisation d'une enquête de prévalence du trachome lors de laquelle des cas de faux positifs de trichiasis trachomateux ont été répertoriés.



ENCADRE I PRINCIPALES ACTIVITES / MALADIES TRANSMISSIBLES

- Elaboration du plan national stratégique d'élimination des hépatites virales 2023-2026 : un appui visant à permettre à l'Algérie de relever le défi de l'élimination des hépatites virales d'ici à 2030.
- Organisation de l'Atelier de validation du plan national stratégique de prévention et de lutte multisectoriel intégré contre la Leishmaniose 2023-2027 : un appui qui s'inscrit dans le cadre de la feuille de route pour les Maladies Tropicales Négligées 2021-2030 de l'OMS pour atteindre les objectifs de développement durable.
- Réalisation de l'enquête de vérification de l'élimination de la schistosomiase et élaboration du PNS multisectoriel d'interruption de la transmission de la schistosomiase 2023-2025 : un appui visant à inscrire l'Algérie parmi les pays en mesure d'interrompre la transmission de la schistosomiase d'ici 2025.
- Finalisation et impression du Guide de prise en charge thérapeutique de l'infection à VIH et mise à jour du guide de diagnostic biologique de l'infection à VIH : un appui qui s'inscrit dans le cadre de l'actualisation régulière des directives nationales conformément aux recommandations de l'OMS et de l'ONUSIDA.
- Organisation de l'Atelier pour l'élaboration du Guide de diagnostic biologique des hépatites virales : un appui visant à uniformiser et améliorer le dépistage et le diagnostic des hépatites virales dans les laboratoires publics et privés.
- Elaboration du rapport sur l'évaluation du plan national de prévention de la réintroduction du paludisme 2019-2022 et du projet de plan national de prévention de la réintroduction du paludisme 2023-2028 : un appui qui vise à répondre à une exigence de la post certification.
- Organisation de missions de supervision formatives dans des wilayas à faible performance : un appui visant à redynamiser la lutte antituberculeuse dans l'objectif d'améliorer la surveillance de la maladie et la prise en charge des cas.
- Organisation des Ateliers pour l'évaluation du Plan National Stratégique de Prévention et de Lutte contre la Tuberculose 2020-2024 : un appui ayant permis de réajuster les axes stratégiques et les activités du PNS 2024-208 dans le cadre de la réalisation des objectifs de la stratégie mondiale de lutte contre la tuberculose 2016-2035 de l'OMS.
- Elaboration du rapport complémentaire relatif aux cas faux positif de trichiasis trachomateux dépistés lors de l'enquête de prévalence du trachome en 2022 : un appui au processus de certification du trachome en tant que problème de santé publique en Algérie que l'OMS considère comme étant un pays éligible.

LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES

À la demande du Ministère de la Santé, le Bureau OMS a appuyé l'évaluation volontaire du Plan stratégique national multisectoriel de lutte intégrée contre les facteurs de risque des MNT 2015-2019 par la mise en place d'une équipe d'évaluation principale composée de membres du Secrétariat de l'Équipe spéciale inter institutions des Nations Unies sur les MNT (UNIATF), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de l'OMS. Cette évaluation a été réalisée entre septembre et décembre 2023 au moyen d'entretiens et de réunions dans le pays et d'une étude documentaire.

L'objectif de cette évaluation était d'évaluer le processus de développement, le contenu et la mise en œuvre de ce Plan Stratégique et de formuler des recommandations pour l'élaboration et la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de lutte intégrée contre les facteurs de risque des MNT.

Ce processus d'élaboration s'est caractérisé par :

- **une approche inclusive** dans la mesure où la planification et la mise en œuvre de l'évaluation ont été menées avec les principaux intervenants regroupant les différents ministères impliqués (14) et le groupe de travail technique spécialisé mis en place par le ministère de la Santé comprenant des professionnels de la santé, des représentants du Ministère de la santé, de l'Institut national de santé publique, de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux, de l'Agence Nationale de Numérisation de la Santé, du comité intersectoriel de lutte contre les MNT et leurs facteurs de risque, de la société civile ainsi que ceux de l'UNICEF, du PNUD et de l'OMS en Algérie.

- **une évaluation qualitative** à travers : - l'examen des documents pertinents et l'organisation des entretiens selon une méthodologie basée sur un protocole précis de nature à i) conduire les entretiens et les focus groupe en toute neutralité, ii) clarifier l'information obtenue lors de l'examen des documents, iii) identifier les points de vue et les expériences des parties prenantes et à iv) collecter des informations supplémentaires non disponibles dans la base documentaire.

- la conduite de 19 interviews individuels et de 08 focus groupe thématiques ;

- **un impact positif** dans la mesure où ce processus a permis de : i) sensibiliser et de renforcer l'engagement des différentes parties prenantes ii) compléter et d'enrichir la collecte des données, iii) renforcer les contacts entre les différentes parties prenantes et les nouveaux points focaux des différents secteurs.

بمناسبة إ

اليوم 11

لارتفاع

19 Mai



La santé maternelle, néonatale et infantile une priorité nationale

Dans le cadre de la continuité des activités visant l'amélioration de la qualité des soins post-natals initiées dans le précédent plan de travail 2020-2021, le ministère de la Santé a sollicité l'appui technique de l'OMS pour mettre en œuvre la deuxième étape qui a consisté à assurer la diffusion et la dissémination du guide national de référence portant sur les protocoles et les normes de prise en charge du nouveau-né élaboré et validé par le Ministère de la Santé. La présentation du guide aux professionnels de la santé en charge de la mère et de l'enfant lors du séminaire du 23 novembre 2023 à Alger regroupant 160 participants (représentants du ministère de la santé et de l'INSP, membres du comité national d'audit des décès maternels, experts et personnes ressources nationales, partenaires bilatéraux OMS et PNUD).

Ce séminaire national s'est fixé pour objectifs de : i) partager avec les participants les protocoles de prise en charge du nouveau-né et les recommandations pour l'utilisation du document et la dissémination des directives nationales ; ii) établir un plan de formation des praticiens et du personnel de santé cible pour la mise en œuvre des recommandations et directives de façon uniformisée et standardisée au niveau national.

ENCADRE 2 : PRINCIPALES ACTIVITES / MALADIES NON TRANSMISSIBLES

- Appui au processus d'évaluation volontaire du plan national multisectoriel de lutte contre les Maladies Non Transmissibles 2014-2019 : une bonne pratique à étendre aux autres plans nationaux.
- Organisation d'un séminaire national sur le Guide national de référence portant sur les protocoles et normes de prise en charge du nouveau-né : un outil d'amélioration de la qualité des soins postnatals à travers une adaptation au contexte national des directives et protocoles de l'OMS en matière de prise en charge du nouveau-né.
- Organisation de l'Atelier sur l'analyse des goulots d'étranglement dans la prise en charge des personnes âgées : un prérequis dans la perspective de l'élaboration de la stratégie nationale de prise en charge intégrée des personnes âgées.

Promouvoir la santé des personnes âgées

Dans la perspective de l'élaboration de la stratégie nationale de prise en charge intégrée de la personne âgée, le Ministère de la Santé a sollicité le Bureau OMS à l'effet de procéder, dans une première étape, à l'identification des goulots d'étranglement qui entravent la bonne prise en charge de la personne âgée en Algérie.

C'est ainsi qu'a été organisé, le 1er et 2 octobre 2023, un séminaire atelier qui a été facilité par une équipe de l'OMS issue du Siège et du Bureau Régional AFRO. Ce séminaire-atelier a formulé des recommandations concernant i) procéder à une évaluation par l'enquête GAPS pour disposer de données de base sur la santé et le bien-être des personnes âgées en Algérie, ii) l'organisation de la prise en charge des personnes âgées, iii) la formation des professionnels de santé et des aidants et auxiliaires dédiés aux personnes âgées.

PROMOUVOIR LES COMPORTEMENTS SAINS

L'impact des interventions en faveur de la santé sur le bien-être des populations est difficile à mesurer. La cohérence et l'efficacité des politiques publiques se heurtent à de multiples contraintes. Ces dernières limitent l'efficacité et la portée de l'action sanitaire notamment dans les domaines de l'action sur les déterminants sociaux de la santé et celui de la prévention et de la promotion de la santé. Le Bureau OMS en relation avec le Ministère de la Santé a initié le processus visant à conduire un dialogue national sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques publiques en vue de renforcer l'approche intersectorielle cohérente et durable permettant d'optimiser les investissements et les avantages pour la santé et de favoriser la transversalité entre les secteurs dans la perspective de la réalisation des Objectifs de Développement Durables (ODD).

Cette initiative, érigée en priorité par le du Bureau OMS, engagée en mai 2023, s'est fixée pour premiers objectifs i) la réalisation d'une analyse du contexte après consultation de différentes parties prenantes et personnes ressources ii) l'identification des opportunités permettant de développer une collaboration intersectorielle dans le cadre de l'approche « santé dans toutes les politiques ».

Au terme de cette première phase de consultation et d'analyse du contexte des recommandations ont été formulées pour ancrer davantage la conduite du processus d'intégration de la santé dans toutes les politiques. Il s'agit principalement de l'organisation d'un forum national "La santé, c'est l'affaire de tous" en 2024, et la relance de l'approche « Villes-Santé » de l'OMS en tant qu'opportunité de promotion de santé publique à l'échelle locale.

INTEGRER LES CIBLES DE L'ODD3 DANS LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DE WILAYAS

Une approche originale a été initiée par le Bureau OMS dans le domaine de l'appui technique de la réalisation des ODD à l'horizon 2030. Il s'agit l'intégration et la mise en œuvre des cibles de l'ODD3 « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge » dans les programmes de développement locaux de wilaya.

Ce projet représente une innovation du Bureau OMS suite au fort plaidoyer qu'il a réalisé auprès des partenaires nationaux (Ministère des Affaires Etrangères, Ministère de la Santé) et grâce au leadership du Représentant. Cette nouvelle approche du Bureau OMS s'est attachée à montrer comment un travail d'équipe peut renforcer la confiance entre les partenaires, permettre l'engagement des responsables au niveau central et local et consolider les efforts de façon concertée dans la progression vers l'atteinte des ODD.

Cette approche a été lancée en octobre 2022, par l'organisation d'un atelier national regroupant les différentes parties prenantes nationales et les agences du Système des Nations Unies en Algérie (SNU). D'autres rencontres régionales se sont poursuivies au cours de l'année 2023, par l'organisation de deux ateliers, à raison de 100 participants (directeurs des établissements de santé, planificateurs et chargés de programmes du secteur de la santé, ainsi que les représentants des services déconcentrés des autres secteurs, la société savante et la société civile) par atelier dans les wilayas de Tipaza (24-25 mai 2023) et de Bouira (08-09 novembre 2023) et Tizi-Ouzou (12 et 13 décembre 2023).



Ces ateliers ont permis de partager avec l'ensemble des représentants locaux des secteurs impliqués plusieurs approches et outils méthodologiques de mise en œuvre de l'ODD3 en vue de permettre aux acteurs locaux de s'approprier l'ODD3 et de développer, ainsi, des programmes intégrés dans l'objectif de répondre aux problématiques prioritaires de santé publique qu'ils ont identifiés pour leur wilaya. Ils s'appuient dans leur démarche sur les indicateurs du cadre d'impact du 13ème Programme Général de Travail de l'OMS et ceux de l'ODD3 à l'horizon 2030.

Cette initiative, par son originalité et sa pertinence dans l'appropriation et la mise en œuvre de l'ODD3 au niveau local devrait pouvoir faire l'objet d'une étude d'impact à son issue, être étendu, selon la même démarche aux d'autres secteurs et partagé, dans le cadre de l'échange des expériences, avec les pays de la Région Africaine.

Réduire les facteurs de risques selon une approche multisectorielle

Fidèle à son engagement de lutte contre le tabagisme, l'appui de l'OMS a permis de renforcer la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'aide au sevrage tabagique par l'élaboration, la publication du guide national d'aide au sevrage tabagique. Ce guide constitue un outil stratégique pour les formations des personnels des 48 unités d'aide au sevrage. Le sevrage tabagique dans toutes ces étapes est un pilier essentiel de la mise en œuvre de la stratégie nationale et aussi la mise en œuvre de la Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte contre le Tabagisme (CCLAT).

Le domaine qui a requiit une intervention intersectorielle c'est celui de la sécurité routière. Le plaidoyer et l'appui de l'OMS a porté sur la genèse et la collecte des données sur les victimes des accidents de la voie publique et de la circulation. L'OMS à ces 03 niveaux a appuyé le Ministère de la Santé et la Délégation Nationale de Prévention et Sécurité Routière... dans l'harmonisation du système de collecte de données au multisectoriel en se basant sur les orientations et les directives de l'OMS en la matière. L'Algérie a pu renseigner et contribuer au rapport global 2022 sur la sécurité routière. Le processus de l'élaboration de la stratégie nationale de prévention et sécurité routière est lancé et se poursuivra en 2024.

Dans le cadre du renforcement du programme national de santé au travail, le Ministère de la Santé a organisé le séminaire national d'évaluation des activités de ce programme au titre des années 2020, 2021 et 2022. Cette évaluation est la première étape du processus d'élaboration de la stratégie nationale de santé et sécurité au travail.

Sollicité le Bureau de l'OMS s'est attaché à apporter tout son soutien technique et logistique à cette approche qui entre dans le cadre de la mise en œuvre de la "Résolution WHA60.26 « Plan d'action mondial pour la santé des travailleurs » de l'Assemblée mondiale de la Santé invitant les Etats Membres à faire en sorte que tous les travailleurs soient couverts par les interventions essentielles et les services de médecine du travail de base aux fins de prévention primaire des maladies et traumatismes d'origine professionnelle ».

Ainsi cet appui s'est matérialisé par la tenue, à Zeralda-Alger, les 27 et 28 décembre 2023 de ce séminaire qui a regroupé les coordinateurs responsables du programme santé au travail au niveau des Directions de la Santé et de la Population (DSP) des 58 wilayas ainsi que les chefs de service de médecine du travail des 15 CHU.



3.2 PLUS D'EFFICACITE DANS LA GOUVERNANCE EN SANTE

Dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité de la gouvernance sanitaire qui traduit l'intérêt des autorités algériennes d'ancrer le développement de la santé dans la planification stratégique dans une triple perspective d'efficience, de résilience et de durabilité, l'appui du Bureau de l'OMS a été centré sur l'élaboration du Plan National Stratégique de la Santé 2024-2028 et il en a constitué l'une de ses priorités.

Cet appui a permis, au cours de l'année 2023, le recrutement d'un consultant national et l'adoption d'une méthodologie de travail sanctionnée par une feuille de route qui décrit chaque étape du processus de l'élaboration du dit plan. Les consultations préliminaires avec différentes parties prenantes notamment le ministère de la santé et les agences du Système des Nations Unies avec une implication active de l'équipe du Bureau ont permis, dans une première étape, de produire le premier draft qui a porté sur :

i) l'analyse de la situation sanitaire dans ses aspects en rapport avec la démographie, l'épidémiologie et les déterminants socio-environnementaux de la santé, ii) l'analyse de la réponse du système national de la santé selon l'approche du modèle de l'OMS, iii) l'identification des forces des faiblesses et des défis, iv) la proposition du cadre stratégique, du cadre de mise en œuvre et du cadre suivi-évaluation pour un Plan National Stratégique de la Santé 2024-2028. Ce document serait un outil d'orientation stratégique pour le renforcement du système de santé dans son ensemble en Algérie.

L'efficience des ressources financières

La formation sur l'évaluation économique en santé pour le personnel du ministère de la santé en Algérie était une initiative importante visant à renforcer les compétences des professionnels de la santé dans ce domaine crucial. Les trois ateliers organisés en 2023, ont permis de former 90 personnels de santé (médecins épidémiologiste, pharmaciens, financiers et gestionnaires de stocks des médicaments des établissements publics de santé). Ces sessions ont porté sur l'introduction à l'évaluation économique en santé qui a offert une vue d'ensemble des principes fondamentaux de l'évaluation économique en santé. Les participants ont été familiarisés avec les différents types d'évaluations économiques, tels que l'analyse coût-efficacité, l'analyse coût-utilité et l'analyse coût-bénéfice. Des études de cas pratiques ont été présentées pour illustrer l'application de ces méthodes dans des contextes de santé variés. Ce renforcement de capacités a fourni aux participants les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour mener des évaluations économiques rigoureuses au niveau de leurs établissements et contribuer à la prise de décisions politiques et programmatiques en matière de santé.

Maitriser les dépenses en santé

La relance du projet d'élaboration des Comptes Nationaux de la Santé dont la première approche remonte à l'année 2003 a constitué l'une des priorités du Bureau OMS. Cet appui technique s'est attaché à concrétiser avec les différentes parties prenantes la mise en place de ces Comptes Nationaux de la Santé qui sont prévus dans la nouvelle loi du 2 juillet 2018 relative à la santé et qui sont appelés à être élaborés annuellement.

Cet appui technique s'est traduit par i) la constitution d'un groupe de travail en charge de l'élaboration des CNS, ii) l'organisation d'une formation pour renforcer les capacités de ce groupe de travail dans le domaine de l'élaboration des CNS, iii) l'analyse de la situation avec l'identification des défis et des opportunités pour l'élaboration des CNS en Algérie. Cet appui technique est appelé à se poursuivre durant le Programme de Travail OMS-Algérie 2024- 2025.

En 2023, est rentré en vigueur la mise en œuvre de la budgétisation basée sur les programmes en application des dispositions de la Loi organique des lois des finances de 2018.

Cinq regroupements régionaux au profit de plus de 2000 personnels de santé (gestionnaires, médecins, responsables des DSP et directeurs d'hôpitaux) ont été organisé conjointement par le ministère de la santé et l'appui de l'OMS. Ils ont principalement porté sur la présentation du contexte mondial et national et sur les raisons du passage de la méthode de budgétisation classique (basée sur les lignes budgétaires) à la méthode basée sur les résultats.

Au terme des regroupement régionaux, une rencontre nationale (08 et 09 décembre 2022), a réuni 60 participants en présentiel et plus de 350 participants en virtuel. Elle a porté sur la revue de l'état de la mise en œuvre (lois et règlements promulgués, formations dispensées, défis, difficultés, opportunités, personnels formés) et sur les étapes suivantes qui ont fait l'objet d'une feuille de route adoptée par tous.

Toujours dans le même objectif une mission de partage d'expérience entre les pays de la région pays (septembre 2022) une délégation conjointe OMS-Ministère de la Santé s'est déplacée en Afrique du Sud pour s'entretenir avec les différentes parties prenantes (ministère de la santé, ministère des finances, établissements de santé de premier niveau, de district et nationaux) et constater de visu l'expérience de l'Afrique du Sud dans le développement et la mise en œuvre de la budgétisation basée sur les programmes de santé.

Cette activité s'est poursuivie au cours du premier semestre de l'année 2023 par la participation de l'OMS (Bureau Pays et Siège) au processus d'élaboration et de validation des modèles de Contrats d'Action et de Performance concernant respectivement les Etablissements Publics de Santé de Proximité (EPSP) ; les Établissements Hospitaliers spécialisé (EHS), les Centres Hospitalo-Universitaires CHU et les investissements.

Renforcer la sécurité pharmaceutique

Dans le cadre de la régulation de la production des biosimilaires, l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutique (ANPP) a élaboré un projet de réglementation concernant la production des biosimilaires en Algérie qu'elle a soumis à l'OMS pour validation technique.

Cette soumission du projet de réglementation à l'OMS pour validation technique témoigne de l'engagement de l'ANPP à garantir que les biosimilaires produits en Algérie répondent aux normes internationales de qualité et de sécurité et traduit son souci, de mettre en place, en collaboration avec d'autres organismes de réglementation nationaux et internationaux, des normes et des procédures rigoureuses pour superviser la production de ces médicaments.

ENCADRE 3 PRINCIPALES ACTIVITES / SYSTEME DE SANTE

- Initiation à l'approche de l'analyse du marché du travail dans le secteur de la santé (AMTS) de l'OMS : un outil pour relever les défis des ressources humaines en santé.
- Organisation d'une formation sur l'utilisation de l'Outil WISN dans les camps de réfugiés sahraouis : un appui visant à renforcer les capacités locales de gestion des ressources humaines en santé de façon adapté à un contexte de ressources limitées.
- Organisation d'une formation pratique de formateurs sur les tests de sensibilité aux antibiotiques pour les professionnels de laboratoire des centres sentinelles de surveillance de la résistance aux antibiotiques de la RDC : une contribution du Bureau OMS dans le partage de l'expertise algérienne.
- Organisation du Cours sur l'économie de la santé : un appui dans le renforcement des capacités des personnels de santé dans le domaine de l'évaluation économique en santé : atelier Bejaia : 27-30 décembre 2017, Atelier Oran : Novembre 2022, Atelier Annaba, Décembre 2022.
- Elaboration du plan national stratégique de la santé 2024-2028 : un référentiel d'orientation stratégique pour le renforcement du système de santé en Algérie
- Relance du projet d'élaboration des Comptes nationaux de la santé : un appui visant à mettre en place un outil stratégique d'analyse et d'évaluation du financement de la santé.
- Initiation du processus de budgétisation basée sur les programmes : un appui visant à introduire une approche novatrice dans le passage de la logique des moyens à la logique des résultats.
- Élaboration d'un projet de réglementation des produits biosimilaires en Algérie : un appui à la validation technique du projet de règlementation visant à garantir leur qualité, leur sécurité et leur efficacité.

Une fois validé par l'OMS, ce projet de réglementation pourrait constituer une étape importante dans le développement de la production locale de biosimilaires en Algérie, offrant ainsi des options de traitement plus accessible à un plus grand nombre de patients. Des contacts ont été pris avec le Bureau Régional et certains experts internationaux pour la préparation des travaux de la validation technique qui est prévue pour l'année 2024.

3.3 RENFORCER LE LEADERSHIP, LA GOUVERNANCE ET LA COMMUNICATION

Considérant que la généralisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) est devenue une priorité majeure en référence aux résolutions et recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé et au programme d'action du Gouvernement, le Ministère de la Santé a engagé le processus d'élaboration d'une stratégie nationale auquel le Bureau de l'OMS a affiché son soutien intégral en matière d'appui et d'accompagnement.

Promotion de la santé numérique

Ce soutien s'est traduit par l'organisation de plusieurs ateliers appuyés par des experts internationaux, qui ont abouti, en novembre 2023, à la tenue de l'atelier de pré-validation, en présence de soixante participants venus des différents organismes nationaux, et à l'issue duquel des enrichissements ont été portés au draft initial de la stratégie nationale de santé numérique en vue de sa soumission pour validation par les autorités nationales.

Le souci commun de permettre au système national d'information sanitaire de générer des informations stratégiques de nature à permettre aux décideurs, à tous les niveaux du système de santé, d'identifier les problèmes et les besoins, de prendre des décisions fondées sur des données probantes a amené le Ministère de la Santé, dans le cadre de la stratégie de santé numérique, d'engager, avec l'appui du Bureau OMS, le processus de formation de praticiens de la santé et d'informaticiens en matière d'utilisation et d'exploitation de la plateforme logicielle DHIS2 selon le contexte national algérien.

Ce soutien s'est traduit, par l'organisation, en décembre 2023, d'une première session de 05jours, appuyée par un expert international au profit d'une première équipe de 20 praticiens de santé et informaticiens. Cette formation constitue le début d'une série de formations qui seront programmées dans le plan de travail OMS-Algérie 2024 – 2025.

Promotion de la recherche en santé publique

Le Bureau OMS a activement poursuivi ses efforts dans le domaine de la recherche en santé en organisant diverses réunions avec les universités et l'ATRSS (Agence Thématique de Recherche en Sciences de la Santé). Ces rencontres ont permis d'établir des partenariats solides et de discuter des domaines prioritaires de recherche ainsi que des moyens de renforcer la collaboration entre les institutions académiques et le Bureau OMS.

En prévision de la coopération dans les prochains bienniums, le Bureau OMS a entamé des préparatifs visant à renforcer davantage les activités de recherche en santé. Cela inclut l'identification de domaines prioritaires de recherche, le développement de partenariats stratégiques avec les institutions de recherche locales et internationales, ainsi que la mobilisation des ressources nécessaires pour soutenir ces initiatives.



Leadership et Gouvernance

Le Bureau OMS a mis à profit la tenue des Revues Semi-Annuelles (SAM) du plan de travail 2022-2023 pour engager le processus d'élaboration du Plan de Travail 2024-2025 selon une démarche basée sur la concertation et l'inclusion de toutes les parties prenantes et fondée sur les orientations du PGT 13, les priorités nationales et l'intégration des indicateurs de suivi des performances et des indicateurs d'impact à l'horizon 2025.

C'est ainsi que, dès la 1ère évaluation semestrielle (SAM 1) organisée conjointement avec le Ministère de la Santé à Oran les 15 et 16 juillet 2022, les priorités du nouveau Plan de Travail 2024-2025 ainsi que les indicateurs de suivi des performances ont été identifiés et validés.

Lors de la réunion de la 2ème évaluation semestrielle (SAM2) qui s'est tenue les 15 et 16 septembre 2023 à Tipaza, ce processus d'élaboration du nouveau plan de travail 2024-2025 s'est poursuivi par la mise en place de groupes de travail organisé par pilier (Couverture Sanitaire Universelle, Urgences sanitaires, Santé et bien-être et une OMS plus efficace et efficiente) et fait que les indicateurs de performances ont été révisés et ajustés et assortis des valeurs de base et les cibles d'ici la fin de 2025.

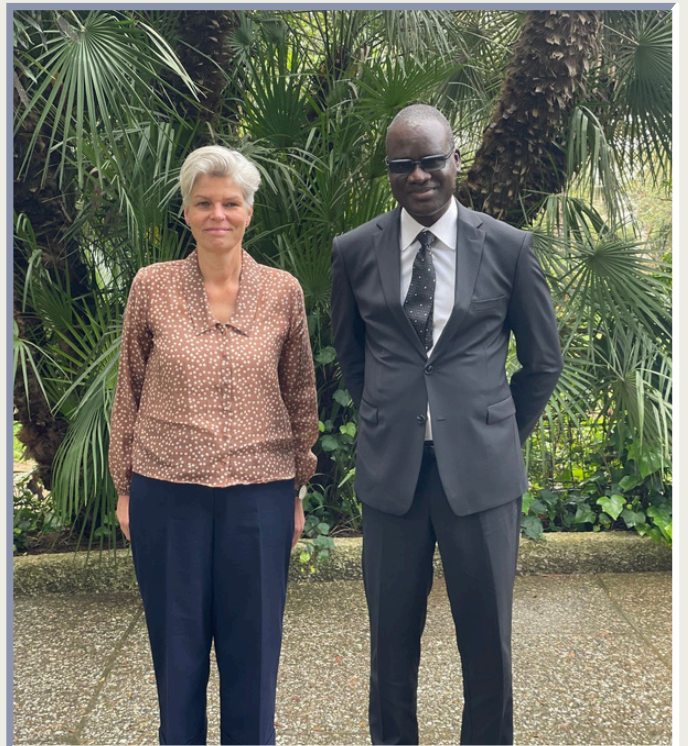
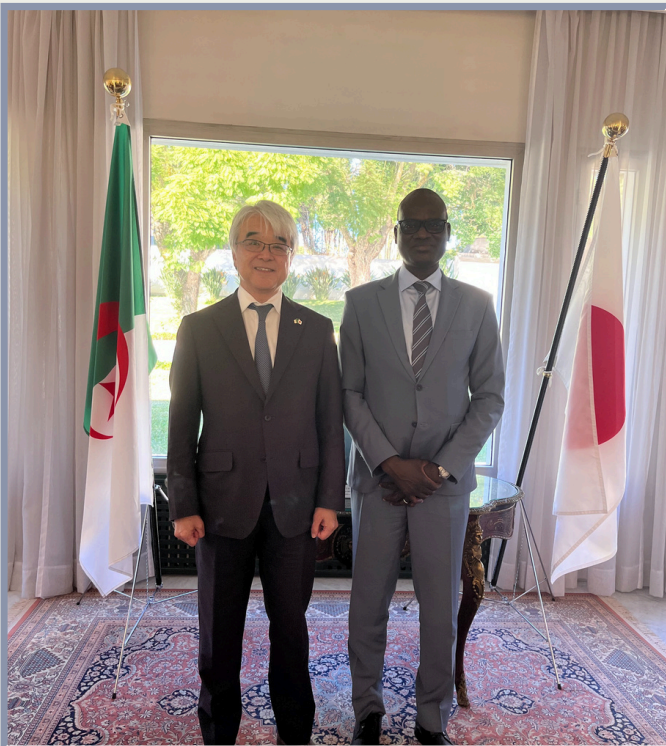
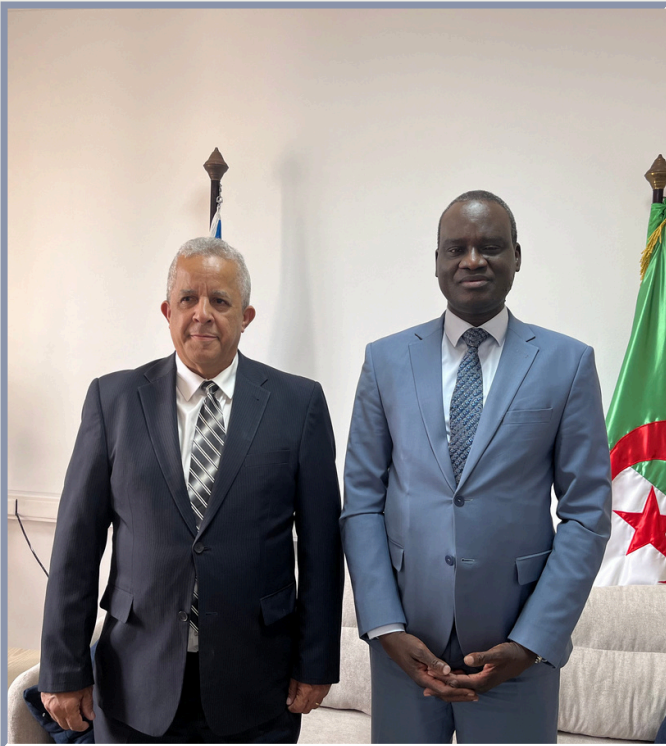
Le processus d'élaboration du nouveau plan de travail 2024-2025 s'est poursuivi durant le deuxième semestre de l'année 2023 dans un cadre de concertation avec toutes les institutions et Directions du Ministère de la Santé et a abouti à la finalisation et validation de ce nouveau plan.

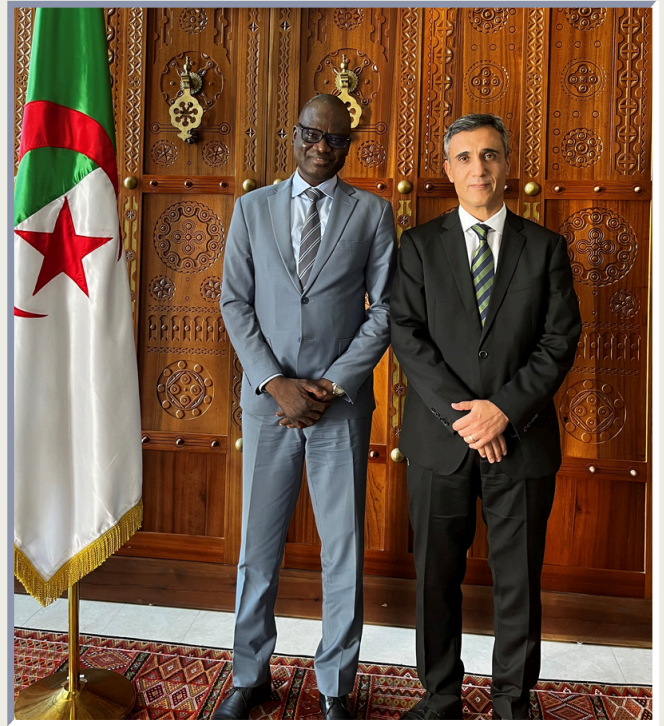
Évaluation de la Stratégie de Coopération Pays (SCP) 2016-2020

L'évaluation de la stratégie de coopération pays menée par le Bureau OMS avec le Ministère de la Santé a permis de faire le point sur les progrès réalisés, les défis rencontrés et d'identifier les pistes d'amélioration.

Cette évaluation a porté sur l'analyse des activités mises en œuvre, de leur impact et de leur pertinence par rapport aux objectifs initiaux de la stratégie. Les parties prenantes ont examiné les indicateurs de performance, les résultats obtenus et ont évalué la qualité de la collaboration entre les différents acteurs impliqués.

Cette évaluation a également permis d'identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques à reproduire dans d'autres contextes similaires. Les résultats de cette évaluation fourniront des orientations pour ajuster et améliorer l'élaboration du prochain cycle la stratégie de coopération pays afin d'optimiser ses effets et de mieux répondre aux besoins du Ministère de la Santé.





Communiquer, sensibiliser et visibiliser la synergie des partenaires

Le Bureau de l'OMS s'est attaché à co-célébrer avec le Ministère de la Santé les Journées Mondiales programmées au cours de l'année 2023. Ces célébrations ont constitué pour l'OMS une opportunité pour transmettre le message de l'OMS, donner plus de visibilité à l'action de l'OMS et valoriser les progrès réalisés dans le pays.

En plus des campagnes officielles de l'OMS, l'OMS accampgne et appuie le ministère de la santé et la société civile dans l'organisation et la reproductions des supports de communication de sensibilisation. au total 28 evennements ont été organisés durant ce biennium 2022-2023; les productions varies entreles affiches, les dépliants les vidéos et aussi la production de documents techniques.

Le 75 ème anniversaïre de l'OMS a été une opportunité pour revenir sur les réalisations de l'OMS et son rôle au niveau mondiale. la COVID-19 à repositionner l'OMS au niveau national même Local dans les Wilayas. le ministère de la santé n'a pas manqué d'instituer plusieurs journée, semaines et salons de sensibilisation ces deux précédente années.



المنظمة العالمية للصحة
75
العالمية للصحة للجميع

الصحة للجميع



QR مرفقة
WHO/INTAR

ولاية جيجل
المديرية العامة للوقاية
وترقية الصحة

اليوم العالمي لنظافة اليدين

05 ماي 2023

« نظافة اليدين تنقذ الأرواح »

75
المنظمة العالمية للصحة

Direction Générale de la Prévention
et de la Promotion de la Santé
WILAYA DE

JOURNÉE MONDIALE L'HYGIÈNE DES MAINS 05 MAI 2023

L'HYGIÈNE DES MAINS SAUVE

75
Organisation mondiale de la Santé
Agence
LA SANTÉ
POUR TOUS

Documenter ses réalisations c'est faire entendre sa voie

Le Bureau de l'OMS vise à disposer de supports multimédias de nature à donner de la visibilité non seulement aux bonnes pratiques de l'Algérie en matière de santé publique mais également à l'appui et l'action de l'OMS dans le pays à travers la page Web Algérie, les comptes des réseaux sociaux ainsi que le site Web du Bureau Régional AFRO.

Cette initiative vise également à appuyer les efforts et les progrès réalisés vers l'atteinte des trois milliards du 13ème programme général de travail de l'OMS et ceux réalisés dans la mise en œuvre du budget programme 2022-2023. Elle a permis de réaliser les principaux supports suivants :

- un reportage sur la santé mentale en Algérie qui a porté sur i) la prise en charge hospitalière des cas accueillis niveau de l'établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie Mahfoud Boucebci à Chéraga ii) la prise en charge des addictions au niveau du Centre Intermédiaire de Soins en Addictologie (CISA) de Fouka, iii) la prise en charge ambulatoire au niveau de la Polyclinique de Béni Tamou, iv) la prise en charge des enfants au niveau du Centre de psychopédiatrie de la Polyclinique les Vergers.

- un reportage sur la continuité des soins dans les zones d'ombre qui a coïncidé avec la journée mondiale du Diabète et qui a couvert l'activité de la clinique dédiée au dépistage du diabète les 14 et 16 novembre 2022 à Alger.

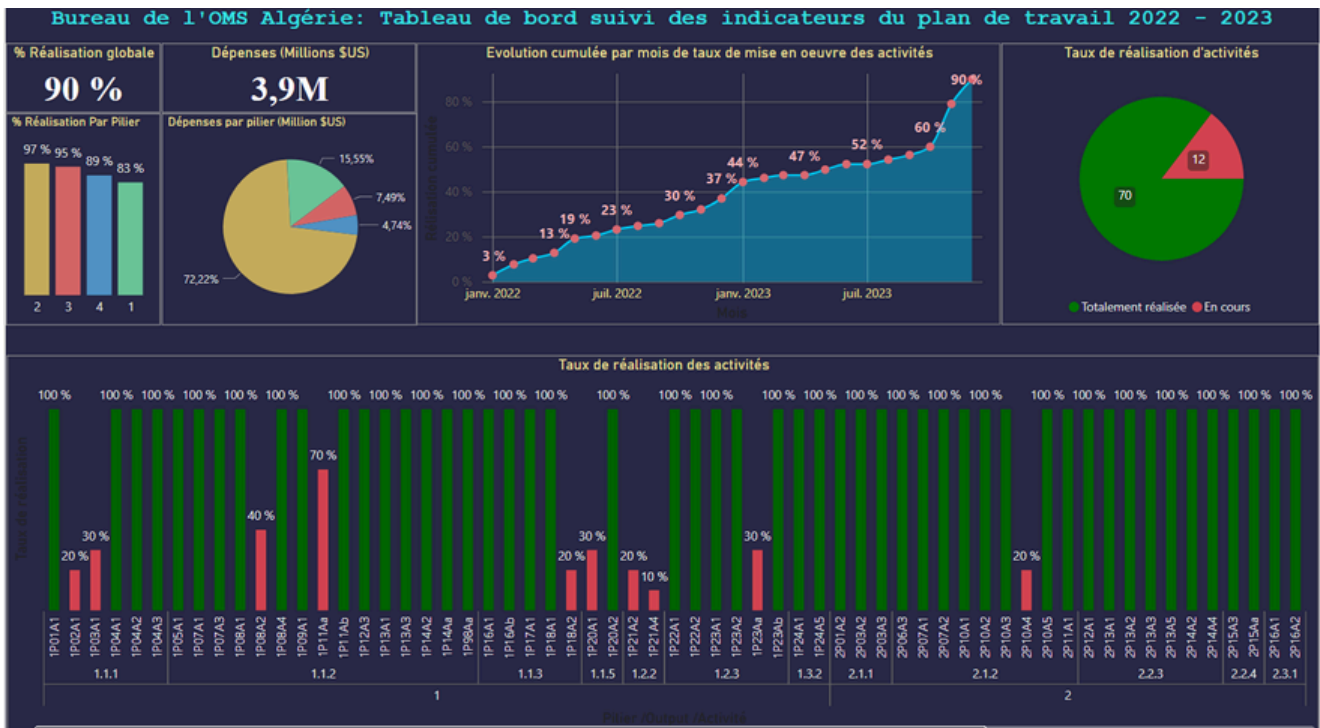
- un reportage sur la santé scolaire qui a commencé à l'occasion de la rencontre des coordonnateurs de la santé scolaire le 28 et 29 décembre 2022 et qui s'est poursuivi durant la semaine de la sensibilisation qui a été organisé entre le 05-mars 2023 et 11mars 2023 à l'esplanade de Riad El Feth à Alger.



3.4 DEVELOPPEMENT DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS ET DE LA TRANSPARENCE

Le souci d'assurer un suivi optimal de la mise en œuvre de ce Plan de Travail biennal et de renforcer la collaboration avec le Ministère de la Santé a conduit le Bureau OMS, par devoir de redevabilité, de transparence et d'efficacité, à mettre en place la plateforme numérique de suivi de la réalisation des activités qui permet de disposer d'un tableau de bord en ligne pour le suivi conjoint des indicateurs de ce plan de travail.

Cette plateforme numérique de suivi a permis de disposer et de partager à tout moment des informations relatives notamment au taux de réalisation globale, à celui des réalisations par activités et par responsable de programme ainsi que l'évolution mensuelle du taux de mise en œuvre.



Le budget alloué d'un montant de 5 529 051 USD a été en grande partie consacré au Pilier « une oms plus efficace et plus efficiente dans le soutien au pays » (32,7%) et à la réponse à la pandémie COVID-19 (31,2%) tandis que 15,1% ont été affectés à la Polio, 10,9% à la Couverture Sanitaire Universelle, 5,5% à la promotion de la santé et 4,6% aux urgences sanitaires.

Grâce aux efforts déployés par l'ensemble de l'équipe du Bureau dans la gestion budgétaire et financière, le budget alloué pour la mise en œuvre du plan de travail 2022-2023 a été exécuté à hauteur de 99% à la fin du biennium.

	Fonds disponibles	%	Utilisation	Balance	% Taux de mise en œuvre financière
COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE	605 608	10,9%	605 608	0	100%
URGENCES SANITAIRES	258 156	4,6%	258 156	0	100%
PROMOTION DE LA SANTE	290 037	5,5%	290 037	0	100%
LEADERSHIP, GOUVERNANCE, CCS, eSANTE, COMMUNICATION et SUPPORT AU PAYS	1 812 631	32,7%	1 812 631	0	100%
POLIO	837 521	15,1%	814 672	22 849	97%
COVID19	1 725 098	31,2%	1 725 098	0	100%
Total	5 529 051		5 506 202	22 849	99%

Tableau 14 : Etat d'exécution financière du budget alloué au Plan de Travail 2022-2023



Tolérance zéro à l'égard de d'inconduite sexuelle

En 2022 l'Algérie a abrité la formation de formateurs arabophone de deux régions de l'OMS la région Africaine et la région du moyen -Orient. ces points focaux PSEHA sont outillés pour assurer les formations dans leurs pays respectifs.

Conformément au plan de travail du réseau des point focaux PSEAH du Système des Nations Unies en en Algérie, le Bureau de l'OMS, grâce au budget alloué par du Bureau Régional AFRO, a organisé, les 19 février, 01 mars et 16 mars 2023, trois (03) sessions de formation sur la PSEAH qui ont ciblé 62 participants issus des différentes Agences du Système de Nations Unies.

Ces formations animées de façon interactive par deux (02) points focaux l'un l'OMS et l'autre du FNUAP se sont notamment attachées à renforcer la compréhension des concepts (exploitation, abus, harcèlement) et à rappeler le code de conduite au sein des Agences du Système des Nations Unies ainsi que le devoir et l'obligation de dénonciation et de traitement des plaintes.



Gestion administrative et programmatique

Le souci de mettre en œuvre de manière plus efficiente le Plan de Travail, a conduit le Bureau de l'OMS, à travers son Représentant a mettre en place, en référence au Mémo du Directeur Général et de la Directrice Régionale AFRO de l'OMS du 25 mai 2023, la délégation des pouvoirs aux Chefs de Clusters chargés, le cadre du respect des règlements, règles, politiques et procédures de l'OMS, d'atteindre les cibles de performance en matière gestionnaire. Cette délégation de pouvoirs comportait 6 volets (Programme-Finance- Communication Administration-Voyages/Mission-Mobilisation de ressources /Correspondance) avec pour chacun les tâches dévolues aux Chefs de Clusters.

Performance : une dynamique de transformation vers une meilleure performance

Le Bureau OMS a, dans le cadre du processus de transformation vers une meilleure performance : -relancé le processus de revue interne par l'organisation de l'atelier de retraite du personnel du 07 au 09 mars 2023 à Tlemcen dans l'objectif général d'améliorer l'environnement de travail et la performance d'équipe du Bureau ; au terme de cet atelier, des recommandations ont été formulées et elles ont principalement porté sur l'élaboration d'un plan d'action pour le changement basé sur les résultats de l'enquête de performance du Bureau OMS.

Mise en œuvre des évaluations périodiques de la perception du niveau de performance d'équipe du Bureau : un souci de créer un climat organisationnel propice à l'obtention de résultats efficaces et efficients .

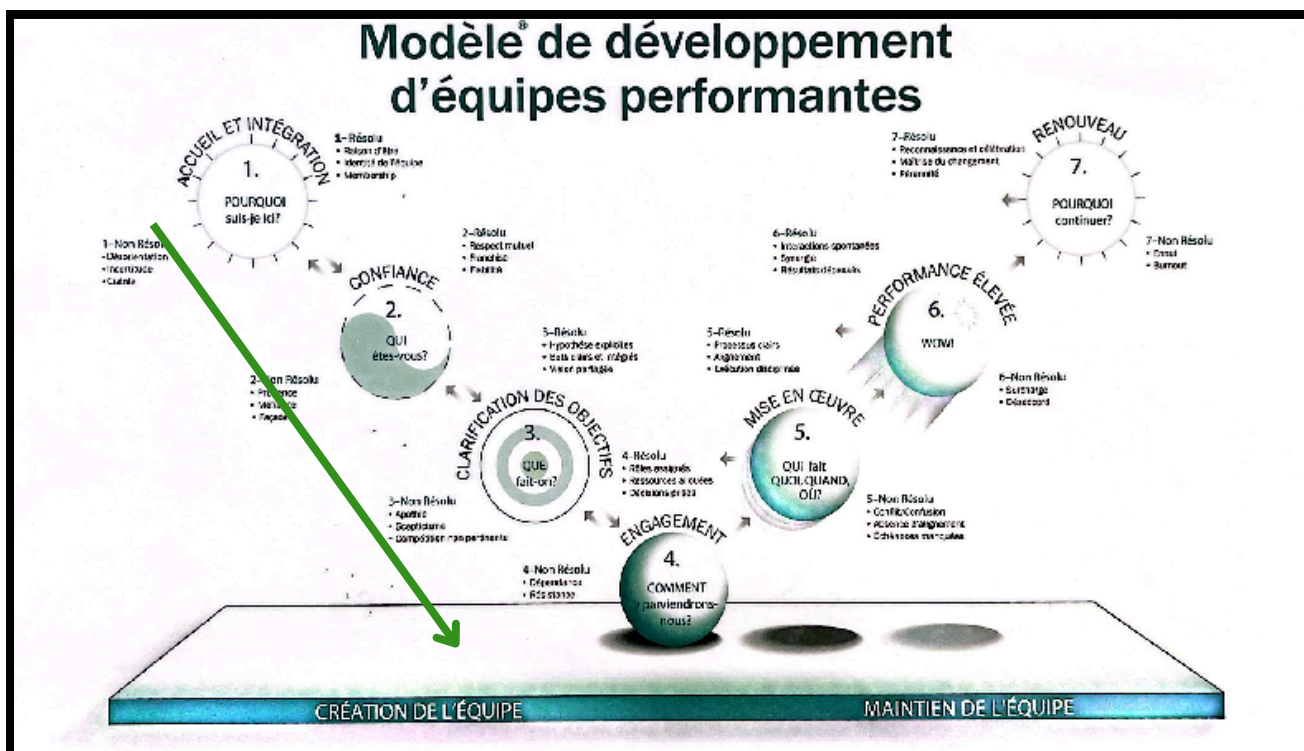
-organisé des évaluations de nature à mesurer le niveau de performance d'équipe et de quantifier l'amélioration des indicateurs de performances par rapport aux évaluations précédentes.

Relance du processus de revue interne : une opportunité pour améliorer l'environnement de travail et la performance d'équipe du Bureau

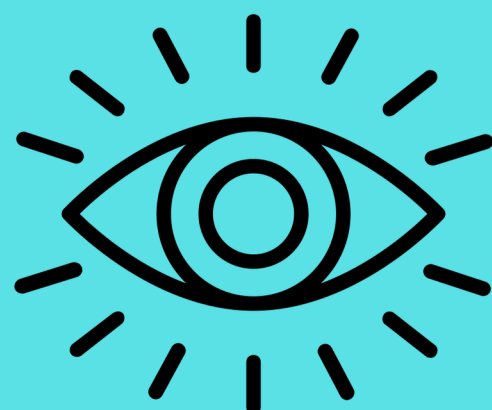
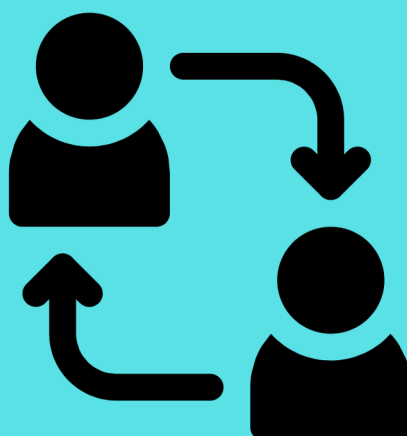
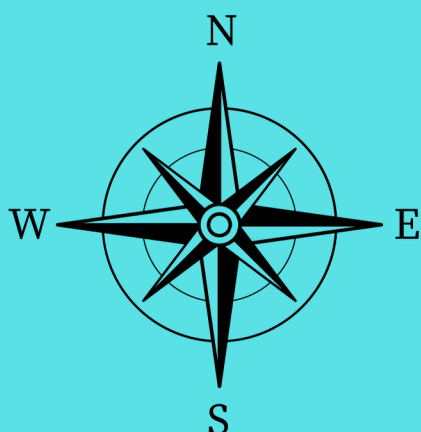
Dans son souci de créer un climat organisationnel propice à l'obtention de résultats efficaces et efficients sur le terrain, le Représentant a régulièrement organisé des évaluations de nature à mesurer, sur la base d'un questionnaire anonyme, de façon aussi objective que possible la perception du niveau de performance d'équipe.

La troisième évaluation périodique de la perception du niveau de performance d'équipe du Bureau a été réalisée de façon anonyme avec l'outil SLIDO, en octobre 2023. Elle a concerné tout le personnel aussi bien technique qu'administratif et elle a porté sur les sept (07) des critères du Team Performance Model (orientation, développement de la confiance, clarification de l'objectif/rôles, engagement, mise en œuvre, performances, renouvellement).

Au terme de cette évaluation, le niveau de la performance en équipe dont l'objectif que s'est assigné le Bureau est le niveau 7 « haute performance » est passé du niveau 1 « équipe en construction » au niveau 4 « équipe engagée » en octobre 2023.



4. ECHANGE D'EXPERIENCE AVEC LES PAYS DE LA REGIONS AFRICAINE DE L'OMS



La surveillance génomique est devenue une priorité pour détecter, surveiller et analyser les variants des virus en circulation afin de déterminer si certains peuvent entraîner une augmentation de la transmissibilité et de la gravité de la maladie, ou affecter l'efficacité des tests de diagnostic, des vaccins et des traitements.

Une équipe de chefs de laboratoires de l'IPA ont été formés par l'OMS en 2014 avec pour mission de répliquer cette formation à l'échelle nationale. C'est dans ce processus que s'inscrivent les deux cours organisés les 19-23 février 2023 et les 05-09 mars 2023 à l'IPA Sidi Fredj. Ces formations ont ciblé les laboratoires des secteurs public et privé avec pour but la mise en place des règles de sécurité biologique au sein de ces laboratoires.

En mai 2021, la 74e Assemblée mondiale de la santé a adopté la résolution 74.7 sur le renforcement de la préparation et de la réponse de l'OMS aux urgences sanitaires. Cette résolution exhortait les États Membres de l'OMS à accroître leur capacité à détecter les nouvelles menaces, notamment grâce à des techniques de laboratoire, comme le séquençage génomique.

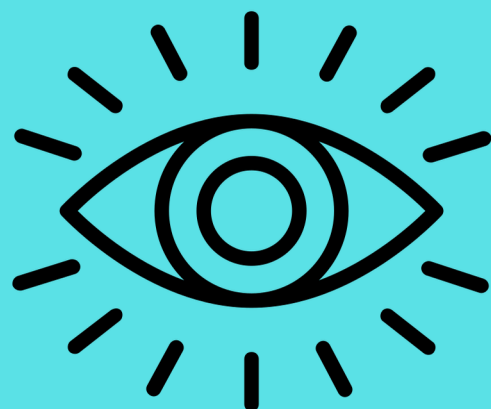


our aider les États Membres dans cette entreprise, l'OMS a élaboré la Stratégie mondiale de surveillance génomique des agents pathogènes à potentiel pandémique et épidémique. L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) abrite le laboratoire de référence pour les activités de surveillance des variants du SARS- CoV-2 et des virus émergents.

A ce titre, dans le cadre de la coopération sud-sud notamment en matière d'échanges d'expériences et transfert de savoir-faire, l'IPA avec l'appui de l'OMS a organisé plusieurs sessions de renforcement de capacité au profit des personnels de pays de la région africaine.

Dans le but de renforcer la surveillance de la Résistance aux Antimicrobiens (RAM), le Bureau OMS en collaboration avec l'Institut Pasteur d'Algérie, ont organisé, du 21 au 26 octobre 2023, une session de formation de formateurs sur les tests de sensibilité aux antibiotiques au profit six (06) professionnels des laboratoires de bactériologie impliqués dans la lutte contre le RAM en République Démocratique du Congo. Cette formation s'est attachée à renforcer leurs compétences pratiques dans la réalisation, l'utilisation des données et l'assurance qualité des tests de sensibilité aux antibiotiques de nature à permettre aux professionnels formés d'être à leur tour formateurs et de contribuer à la mise en place du réseau de laboratoires de la RDC pour la surveillance de la résistance dans leur pays.

**5. PREPARER ET
RIPOSTER
EFFICACEMENT LORS
D'UNE URGENCES
SANITAIRES /AIDE
HUMANITAIRE**



Pour renforcer la résilience du système national de santé face aux urgences de santé, l'Algérie s'est constamment attachée à améliorer sa capacité de préparation aux situations d'urgence sanitaire, de prévention des épidémies et pandémies et de la détection et de la prise en charge rapide des situations d'urgence sanitaire. Dans ce cadre et en référence au 13ème programme de travail de l'OMS, l'appui du Bureau OMS s'est articulé autour de deux axes fondamentaux à savoir le renforcement d'une part des capacités de détection et de réponse rapide aux urgences sanitaires y compris la communication en situation de crise et d'autre part celui de la prévention des épidémies et des pandémies.

Améliorer la préparation aux situations d'urgence sanitaire

En février 2022 l'Algérie a mené l'évaluation externe conjointe (JEE) de la mise en œuvre des principales capacités du Règlement Sanitaire International RSI/2005. Cette évaluation réalisée par des experts internationaux externes a dressé une situation générale des capacités du pays, mettant en exergue les atouts, les faiblesses et les défis résultant de l'analyse de la riposte nationale pour chaque domaine du RSI 2005. Un rapport a été largement diffusé aux parties prenantes et les recommandations issues de cette mission ont fait l'objet d'une présentation aux membres du comité national intersectoriel chargé de la prévention et de la lutte contre les menaces sanitaires à potentiel épidémique et les urgences de santé publique de portée internationale, le 22 novembre 2022. Une feuille de route a été établie par le Comité RSI et la mise en œuvre des activités est en cours. Il est à noter que le RSI 2005 prend en charge tous les aspects liés à la sécurité sanitaire des aliments.

Renforcer les capacités des personnels de santé

Pour soutenir le renforcement et l'intégration de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence dans la Région africaine dans le volet du renforcement des capacités des agents de santé dans les situations d'urgence de santé publique, le Bureau de l'OMS, en collaboration avec le Ministère de la Santé, a entrepris d'installer une plateforme d'apprentissage numérique dans les locaux de l'Institut National de Formation Supérieure Paramédicale d'Alger (INFSPM).

Cette salle est déjà installée et réceptionnée avec tous les équipements nécessaires à la bonne exploitation et elle devra permettre, à partir de 2024, l'organisation de sessions de formation basées sur le projet SURGE (Renforcement et utilisation des groupes d'intervention en cas d'urgence) de nature à permettre aux autorités sanitaires nationales d'être prêtes à mobiliser des ressources humaines mieux préparées et formées pour répondre aux urgences sanitaires.

Cette plateforme aux professionnels de santé du pays de participer à des programmes d'apprentissage en présentiel et en virtuel, sous différents formats (e-learning, conférences, simulations...) afin de garantir l'actualisation des connaissances et la cohésion dans les mesures à prendre en cas d'urgence sanitaire.

Développer la Communication en cas de crise sanitaire

La communication en cas de crise sanitaire a constitué un domaine d'appui important pour renforcer les capacités du pays pour faire face aux situations d'urgence de santé publique et aux épidémies.

Cet appui de l'OMS a porté sur l'élaboration du Plan national de communication en situation de crise sanitaire qui a fait l'objet d'un atelier de restitution, le 09 octobre 2023, dans le but de valider ce plan de façon consensuelle et de renforcer le plaidoyer auprès des décideurs et des acteurs opérationnels lors d'une crise sanitaire de portée nationale ou internationale.

En octobre 2022, a eu lieu la rencontre annuelle des chargés de communication qui a enregistré la participation de 42 wilayas et les représentants de plusieurs établissements de santé et institutions sous tutelle (IPA INSP CNT PCH CNPM.CHU EPH ...) soit au total 68 participants à cette rencontre. Cette rencontre a été l'occasion de rappeler les principes de la communication de crise et la gestion de l'infodémie et la rumeur en santé.



CAMPAGNE LOCALE DE VACCINATION CONTRE LA POLIO

Si l'effort mondial pour l'éradication de la poliomyélite due aux poliovirus sauvages a enregistré des progrès considérables, il n'en demeure pas moins l'Initiative Mondiale d'Éradication de la Poliomyélite (IMEP) se heurte à deux défis majeurs que sont l'émergence des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (VDPVc) et des poliovirus sauvages dans des pays où ceux-ci ont été éradiqués d'une part et l'hésitation vaccinale d'autre part.

Partant de ce constat, le Ministère de la Santé avec l'appui de l'OMS demeurent vigilant en matière de surveillance et de riposte afin d'assurer le maintien du statut "Polio free" de l'Algérie depuis sa certification en 2016. Dans ce cadre l'OMS s'est attachée à apporter son appui non seulement dans le domaine du renforcement de la surveillance et de la riposte mais également dans celui du renforcement des compétences des personnels de laboratoires.

Renforcer la riposte vaccinale

Cet appui de l'OMS avec l'UNICEF a principalement porté, sur la réalisation en 2022, de deux (02) campagnes de vaccination avec le nouveau vaccin antipoliomyélique oral (nOPV2) : elles ont été conduites selon la stratégie combinée fixe et mobile et non la stratégie porte à porte recommandée par l'Initiative Mondiale d'Éradication de la Polio. Le premier passage a eu lieu du 4 au 13 décembre 2022 et a permis de vacciner 429 899 enfants. Le deuxième passage s'est déroulé du 15 au 24 janvier 2023 et a permis de vacciner 478 015 enfants. Les résultats obtenus sont illustrés dans le tableau suivant :

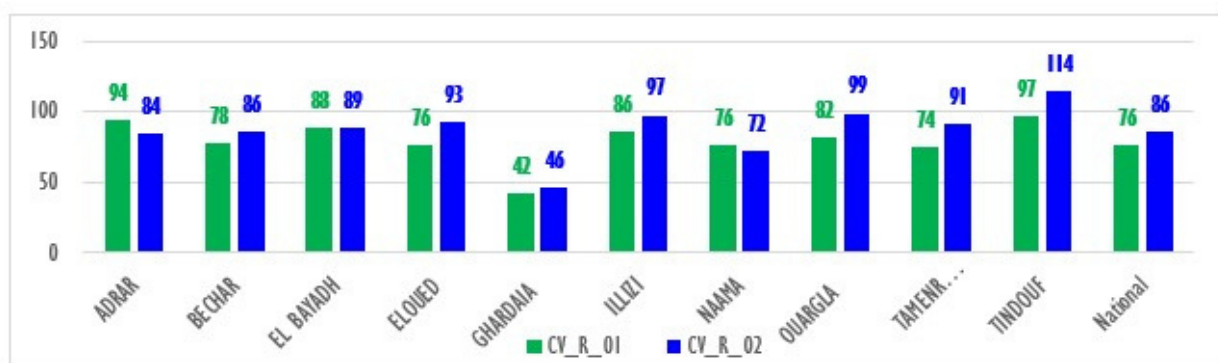


Figure 1 : Taux de couverture vaccinale administrative comparative entre le 1^{er} et le 2^{ème} passage

Pour renforcer la couverture vaccinale dans certaines wilayas un ratissage (3ème passage) a été mené du 12 au 21 mars 2023 : dans 24 établissements publics de santé de proximité (EPSP) sélectionnés en raison de leurs faibles performances lors des évaluations post-campagnes, notamment par le système LQAS (Lot Quality Assurance Sampling), 17 EPSP ont atteint l'objectif de 95 % de couverture vaccinale, 4 se sont situés entre 90 et 94 %, tandis que 3 étaient en deçà de 79 % en raison, principalement, de la réticence de la population pour recevoir la troisième dose du vaccin

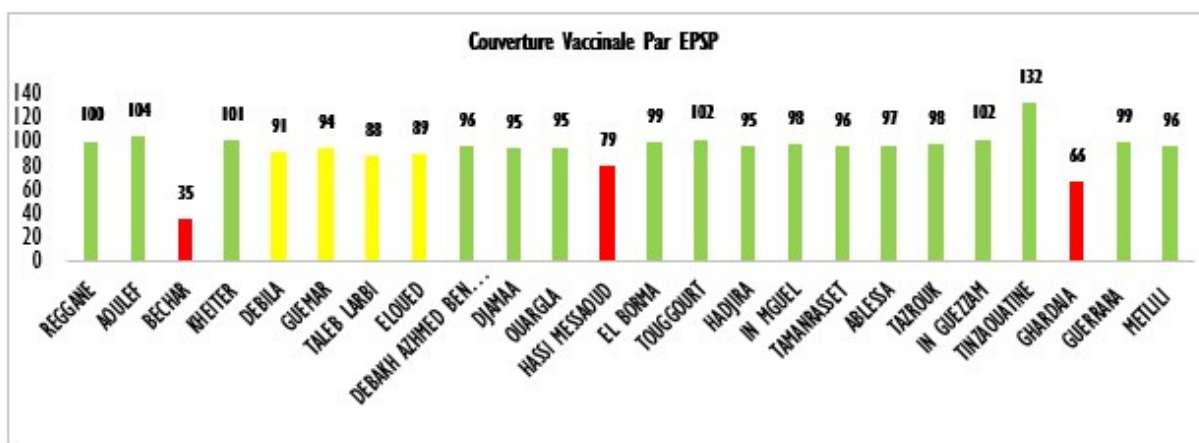


Figure 2 : Taux de couverture vaccinale administrative lors du ratissage (3ème passage)

L'évaluation de cette action conjointe rend compte de l'importance d'accorder au i) renforcement de la surveillance environnementale, ii) au choix de la stratégie de vaccination dès lors que la stratégie porte à porte serait plus appropriée comme recommandé, iii) à la communication auprès de la population, des acteurs de la santé et des médias.

Renforcement des capacités techniques des personnels de laboratoires

Dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'Initiative Mondiale pour l'Eradication de la Polio portant sur le renforcement de la capacité du Réseau Mondial des Laboratoires Polio qui vise à accélérer la mise en œuvre de la Détection Directe et à soutenir l'expansion de la capacité de séquençage des laboratoires, l'OMS a initié un cycle de formations dont la formation en bio-informatique pour l'interprétation des données de séquençage du poliovirus.

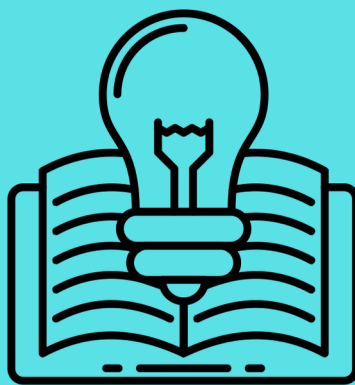
C'est ainsi que le cadre de la collaboration avec l'OMS, l'Institut Pasteur d'Algérie a été retenu pour abriter cette formation destinée à des personnels des laboratoires de sept (07) pays de la Région Afrique (Algérie, Cameroun, Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar, la République Centrafricaine et la République Démocratique du Congo) et qui s'est déroulée du 19 au 23 novembre 2023.

Cette formation a eu pour objectifs de permettre aux participants de : i) connaître la méthodologie utilisée pour construire les séquences utiles pour la caractérisation génétique à partir des données de séquençage et de s'assurer de la bonne qualité des séquences obtenues, ii) d'établir le lien génétique entre différents isolats et de connaître les spécificités génétiques du nouveau vaccin polio oral, iii) prendre connaissance des différentes approches utilisées pour générer des séquences complètes de poliovirus

ENCADRE 4 PRINCIPALES ACTIVITES / URGENCE SANITAIRE

- Elaboration d'une feuille de route pour le renforcement des capacités essentiels du Règlement Sanitaire International : un appui basé sur l'évaluation externe conjointe.
- Organisation d'une formation pratique de formateurs sur les tests de sensibilité aux antibiotiques pour les professionnels de laboratoire des centres sentinelles de surveillance de la résistance aux antibiotiques de la RDC : une contribution du Bureau OMS dans le partage de l'expertise algérienne.
- Déploiement d'une salle de plateforme d'apprentissage numérique : un investissement dans la formation dans le domaine de l'urgence sanitaire.
- Renforcement des capacités des laboratoires pour la surveillance génomique du SARS-CoV2 et des virus émergents : un investissement dans la surveillance génomique.
- Organisation du "Cours Pasteur sur la gestion du risque biologique et transport des matières infectieuses » : une continuité dans l'application des règles de biosécurité et de biosûreté dans les laboratoires.
- Organisation d'un Cours international sur l'analyse des données du séquençage de la polio au profit des personnels des laboratoires de la Région Afrique : une mise à profit du potentiel national au profit de la Région Afrique.
- Élaboration du Plan national de communication en situation de crise sanitaire : un défi commun au regard des enjeux lors d'une crise sanitaire.

6. LA SANTE DANS LES CAMPS DES REFUGIES A TINDOUF : UNE PRIORITE DU BUREAU OMS



L'OMS PLUS PRESENTE DANS LES CAMPS DES REFUGIES

L'appui aux camps de réfugiés de Tindouf a constitué l'une des priorités du Bureau OMS et ce d'autant qu'il s'agit d'un défi portant sur l'accès aux services de base en matière de santé, d'éducation, d'eau et d'alimentation et qu'il fait intervenir différentes Agences du Système des Nations Unies (UNHCR, PAM, UNICEF) .

Dans ce cadre et dans la perspective de montrer l'impact des actions de l'OMS sur l'amélioration de la couverture sanitaire des réfugiés sahraouis, le Bureau OMS s'est attaché, au cours de l'année 2023, à améliorer son travail en équipe et à mobiliser les ressources requises de nature à produire des résultats en matière d'amélioration de l'accès et de la qualité des soins, de formation et de surveillance épidémiologique.

En concertation régulière avec l'UNHCR, les autres Agences des Nations Unies et les autorités sahraouies, le Bureau OMS, avec la mobilisation de son staff appuyé par des consultants, a réalisé les principales actions suivantes : - Remise, lors d'une visite du Représentant avec son staff, d'une ambulance et d'un véhicule de supervision des activités de surveillance épidémiologique ;

- Organisation de supervisions formatives des activités du SIS, de surveillance et des prestations de soins de la santé de la mère et de l'enfant dans l'administration centrale des camps dans les Hôpitaux de Smara et de Rabouni ;

- Réalisation de l'enquête sur la qualité des soins dans les camps intégrant les volets en rapport avec la Surveillance Intégrée de la Maladie et de la Riposte (SIMR) et de la Santé de Reproduction / Santé Maternelle, Néonatale, Infantile et des Adolescents (SRMNIA) ;

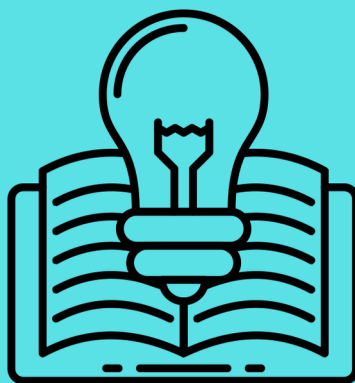
- Réajustement et actualisation des formulaires de notification hebdomadaires des maladies et événements prioritaires dans les camps avec l'introduction des maladies et affections non transmissibles comme l'anémie, la malnutrition, les décès maternels et les décès néonataux

- Elaboration de la cartographie des intervenants santé dans les camps et Organisation en coordination avec l'UNHCR, le PAM et l'Unicef de la mission des donateurs dans les camps pour financer le SRRP 2024-2025.

Au terme de cette année 2023, il convient de relever que cette première expérience a permis de montrer les capacités de mobilisation de ressources de l'OMS dans l'aide aux réfugiés, de renforcer la collaboration avec les différentes Agences des Nations Unies et d'obtenir la satisfaction des autorités sahraouies.



7. DEFIS, LEÇONS APPRISES ET PERSPECTIVES



En dépit des résultats atteints dans différents domaines en 2023, plusieurs défis demeurent et concernent aussi bien les capacités du Bureau OMS que la performance et la résilience du système de santé du pays.

Défis en rapport avec la situation sanitaire du pays

Les principaux défis portent principalement sur :

- l'amélioration de la performance et des capacités du système national de santé afin de remédier aux inégalités territoriales et d'assurer à la population un accès universel à des prestations de santé de qualité, continus et centrés sur la personne à travers une gouvernance sanitaire améliorée et des piliers du système national de santé renforcés aux fins de la couverture sanitaire universelle ;
- le renforcement de la protection de la santé de la population à travers, l'amélioration de l'état de santé de la population ; la réduction de la mortalité et de la morbidité liées aux maladies transmissibles et de la vulnérabilité de la population face aux épidémies et autres urgences sanitaires ainsi que la réduction de la mortalité et de la morbidité liées aux maladies non transmissibles ;
- l'intégration de la santé dans les politiques publiques dans l'objectif d'atténuer, dans le cadre de l'approche « One Health », les conséquences sanitaires en rapport avec les déterminants socio-environnementaux de la santé et les changements climatiques.

Défis en rapport avec les capacités du Bureau OMS en Algérie

Les principaux défis et contraintes que le Bureau OMS rencontre dans la mise en œuvre du Plan de Travail 2022-2023 portent principalement sur :

- l'inadéquation des ressources humaines pour répondre aux exigences de la mise en œuvre du Plan de Travail et aux besoins du Ministère de la Santé qui sont marqués par une demande importante en expertise technique dans différents domaines ;
- l'inadéquation des ressources financières nécessaires de nature à réaliser dans les délais et selon les conditions requises l'appui technique demandé par le Ministère de la Santé ;

- la mise en œuvre du processus de transformation vers une meilleure performance dans l'objectif de contribuer à la mise en œuvre effective du 13ème PGT et du Programme de Transformation de la Région Africaine et de permettre le passage d'une Equipe Bureau du niveau 4 « Equipe engagée » au niveau 7 « Equipe de haute performance » ;
- les modalités de renforcement de la collaboration avec le ministère de la santé de nature à i) éviter tout retard dans la mise en œuvre des activités et l'exécution des dépenses conformément à la planification des activités, ii) assurer sous le leadership du ministère de la santé la nécessaire coordination multisectorielle qui reste un défi dans le pays

Leçons apprises

Au cours de la mise en œuvre durant l'année 2023 du Plan de Travail 2022 – 2023, plusieurs bonnes pratiques qui sont autant de leçons apprises méritent d'être relevées et renforcées dans le Plan de Travail 2024-2025. Elles portent principalement sur :

- **le renforcement du suivi et de la collaboration avec le ministère de la santé avec notamment la mise en place de la plateforme de suivi** : qui a permis au Bureau OMS de développer la concertation régulière et le partage d'information avec le Ministère de la Santé et d'assurer une meilleure coordination et une meilleure efficacité dans la mise en œuvre du Plan de Travail et qui nécessite d'être soutenu ;
- **la mise en œuvre du processus de transformation vers une meilleure performance à travers la relance des revues internes** et l'organisation des évaluations périodiques qui ont permis au Bureau OMS d'améliorer l'environnement de travail et la performance d'équipe du Bureau et qu'il conviendra de poursuivre ;
- **la documentation des bonnes pratiques en santé publique** : qui permet au Bureau OMS de donner de la visibilité aux bonnes pratiques de l'Algérie et à l'action de l'OMS dans le pays et qui sera appelé à être renforcé pour mettre en valeur et partager les expériences locales qui s'inscrivent dans le cadre des objectifs du 13ème Programme Général de Travail de l'OMS ;
- **l'intégration des cibles de l'ODD3 dans les programmes locaux** : qui est une innovation du Bureau OMS en tant qu'une approche originale dans l'appropriation et la mise en œuvre de l'ODD3 au niveau local, qui a reçu un écho favorable et prometteur chez les acteurs locaux qui rend compte de la nécessité de son extension et ce d'autant qu'elle pourra permettre de relier les objectifs au niveau pays avec ceux de l'ODD3 ;
- **la budgétisation basée sur les programmes** qui a constitué une approche novatrice dans le passage de la logique des moyens à la logique des résultats et que le Bureau OMS a appuyé en réponse à une sollicitation du Ministère de la Santé en application d'une disposition législative et qui est appelée à être soutenue.

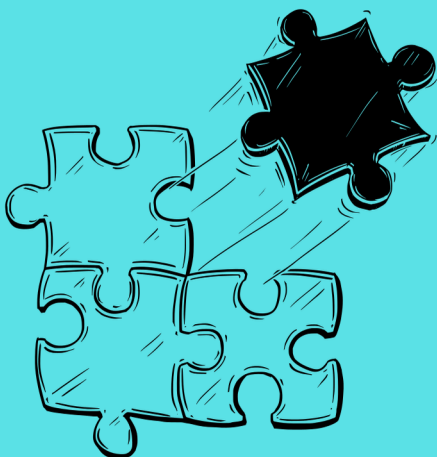
Perspectives

Au regard des principaux défis et des leçons apprises relevés dans la mise en œuvre du Plan de Travail 2022-2023 et compte tenu du potentiel et des opportunités qui existent dans le pays, les perspectives d'action proposées s'inscrivent dans le cadre de la volonté commune de pérenniser les acquis, de renforcer les domaines prioritaires et de relever les défis communs qui s'inscrivent des l'atteinte des objectifs du 13eme Plan Général de Travail 2000 de l'OMS et de l'Agenda 2030 du Développement Durable des Nations Unies.

Ces perspectives visent principalement à :

- **Accroître les capacités et les performances du Bureau OMS** au regard de l'ampleur de ses activités de nature à lui permettre d'assurer le leadership de l'OMS dans le plaidoyer et l'appui technique qu'il apporte au pays ;
- **Poursuivre le renforcement des capacités de planification stratégique et opérationnelle** du Ministère de la Santé, ainsi que la production des normes et de directives nationales de nature à ancrer davantage l'action sanitaire dans la planification stratégique selon des standards, des procédures et des pratiques uniformisées et adaptées au contexte national ;
- **Accélérer l'appui au renforcement de l'expertise nationale** qui existe dans différents domaines de nature à repositionner l'Algérie comme pays fournisseur d'expertise technique pour l'OMS ;
- **Poursuivre les efforts de mobilisation des ressources financières de nature** à suppléer les efforts du pays dans la mise en œuvre des interventions prioritaires notamment celles en rapport avec la riposte aux urgences de santé publique, l'intégration de la santé dans toutes les politiques, la production de l'information stratégique, la numérisation et la coopération transfrontalière.

CONCLUSION



La mise en œuvre du Programme de Travail 2022-2023 a permis de faire des progrès appréciables dans les domaines prioritaires définis par l’OMS et l’Algérie dans le but de renforcer les capacités du système national de santé dans la perspective de l’atteinte des cibles de l’objectif 3 du Développement Durable d’ici 2030.

Ces progrès ont concerné les différents domaines du 13^{ème} Programme Général de Travail de l’OMS en rapport avec i) le renforcement du système national de santé et de la couverture sanitaire universelle, ii) l’amélioration de la préparation et de la gestion des urgences sanitaires, iii) la promotion de la santé des populations et iv) l’amélioration de l’efficacité et de l’efficience de l’appui OMS.

Ces progrès ont pu être réalisés grâce à une collaboration dynamique entre le Bureau OMS et le Ministère de la Santé convaincus de la nécessité de la synergie d’action et d’une plus grande efficacité et efficience dans la mise en œuvre de ce Programme de Travail 2022-2023.

Néanmoins, certains défis en rapport avec les capacités du Bureau OMS et la situation sanitaire du pays demeurent et appellent à une plus grande mobilisation des ressources et à l’innovation dans l’action commune.

A cet égard, le Bureau OMS, fort des acquis et des leçons apprises, reste engagé pour œuvrer davantage en étroite collaboration avec le Gouvernement algérien pour apporter de façon soutenue l’appui le plus approprié en vue d’atteindre l’objectif commun celui de garantir, à chacun et à tous, le niveau de santé le plus élevé.

PHOTOS DESCRIPTION (toutes les photos propriété de OMS Algérie)	PAGES
Célébration journée mondiale sans tabac / wilaya de Mostaghanem	11
Réunion d'évaluation MTR OMS / Ministère de la Santé / Ministère des Affaires Étrangères et de la Communauté Algérienne à l'Étranger wilaya d'Oran	15
Polyclinique Tamda wilaya de TiziOuzou	16
Mission de supervision wilaya Adrar	20
Journée mondiale lutte contre la HTA wilaya de Tipaza	25
Visite polyclinique wilaya de Tizi Ouzou	28
Visite de terrain polyclinique à Alger	30
Signature du PDT 2022-2023	35
Rencontre du représentant de l'OMS avec les partenaires et Ambassadeurs	37-38
Journée mondiale des donneurs de sang en Algérie	39
Journée mondiale de l'hygiène des mains wilaya de Jijel	40
Stand OMS au salon national de l'information sur les cancer à Alger	41
Photo de groupe équipe OMS Algérie	43
Participants de l'atelier régional PSEAH Points focaux arabophones	44
Retraite du personnel de l'OMS wilaya de Tlemcen	46
visite de terrain mission surveillance génomique / wilaya d'Alger	48
Atelier communication de crise wilaya d'Alger	52
Mission d'appui dans les camps des réfugiés sahraouis wilaya de Tindouf	58



**Organisation
mondiale de la Santé**

Algérie